

PER

A-95

BNQ

ARGUS

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELS
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Quebec



L'évolution des bibliothèques publiques
dans le maintien de la langue et de la culture
françaises en Amérique

Animation de la lecture et programmes
de lecture d'été

Consultant indépendant pour une grande
organisation : opportunités de travail et
guide de survie pour le professionnel
de l'information

Vol. 28, n° 1
Printemps - été 1999



Sommaire

Comité de rédaction

Denis Levasseur, président
Isabelle Bourgey
Jean-François Gauvin
Mircea Gheorghe
Philippe Lavigueur
Marie-Hélène Parent

Traduction

Rose-Aimée Poulain-Todd

Correction

Sonia Guimond

Page couverture

Line Bodiguel

Infographie

Linda Bernier

Impression

Impression BT

Publicité

Line Glaude
(514) 845-3327

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0315-9930

Poste publication

1472763

Tirage

1100 exemplaires

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (C.B.P.Q.) dont le siège social est situé au 307, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 320, Montréal (Québec), H2X 2A3.
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue expriment les points de vue et opinions des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

L'abonnement annuel est de 30 \$ (12 \$ le numéro) tarif individuel au Québec,

34 \$ (12 \$ le numéro) tarif institutionnel au Québec, 42 \$ (15 \$ le numéro) au Canada, 42 \$ US (15 \$ US le numéro) à l'extérieur du Canada et 19 \$ pour les étudiants.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée au plus tard un mois après la date de parution, au Secrétariat de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles, en totalité ou en partie, doit être autorisée par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans *Pascal Thema*, *T205 : Sciences de l'information-documentation*, *Information Science Abstracts*, *Library and Information Science Abstracts (LISA)*, *Library Literature* et *Repère*.

- 3 Présentation /
Denis Levasseur

Bibliothèque et société

- 5 L'évolution des bibliothèques publiques dans le maintien de la langue et de la culture françaises en Amérique /
Sylvain Lavoie

Animation

- 15 Animation de la lecture et programmes de lecture d'été /
Philippe Lavigueur

Témoignage

- 21 Consultant indépendant pour une grande organisation : opportunités de travail et guide de survie pour le professionnel de l'information / Gabriel Aslan

Comptes rendus

- 27 Les bibliothèques québécoises d'hier à aujourd'hui : actes du colloque de l'ASTED et de l'AQEI /
Isabelle Bourgey

- 31 Internet, intranet, extranet : comment en tirer profit /
Denis Levasseur

- 33 Typologie des documents des organisations : de la création à la conservation /
Denis Levasseur

- 35 L'entreprise stratégique. Penser la stratégie /
Mircea Gheorghe

- 38 Pour des organisations intelligentes : méthodes et outils de veille /
Mircea Gheorghe

Le mélange parfait...



pour satisfaire vos goûts en gestion
intégrée de l'information.

Prenez une agence d'abonnement de qualité supérieure avec plus de 260,000 titres dans son catalogue.

Ajoutez: 31 bureaux dans 21 pays sur tous les continents et une généreuse portion de service à la clientèle hors pair.

Mélangez avec: une abondance de bases de données de référence disponibles aussi

bien en ligne que sur CD-ROM dotées d'outils de recherche détaillés et conviviaux.

Complétez par: un service exhaustif et rapide de livraison de documents à prix compétitif.

Le résultat: une gestion intégrée et complète de l'information.

*Toute l'information dont vous avez besoin
d'une compagnie de confiance que vous connaissez bien.*

EBSCO
INFORMATION SERVICES

6, boul. Desaulniers • Suite 308 • St-Lambert, Québec • J4P 1L3
Tel: (450) 672-5878 • 1 (800) 361-7322 • Fax: (450) 672-1232 • www.ebsco.com

Présentation

C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation de la C.B.P.Q. de prendre la relève d'Isabelle Pilon à la tête du comité de rédaction de la revue, rebaptisée « *ARGUS, la revue québécoise des professionnels de l'information documentaire* » pour mieux refléter la richesse et la diversité des contenus qui y sont publiés. Isabelle nous quitte non sans avoir laissé la marque de son enthousiasme contagieux. Elle a redonné vie et dynamisme au comité dès son arrivée dans l'équipe en 1997. Elle a su être attentive aux priorités d'alors pour faciliter la relance d'Argus sur des bases solides. Isabelle a le don de s'entourer de gens motivés de qui elle sait apprécier et catalyser tout le potentiel. Isabelle, un très gros merci de toute l'équipe d'Argus !

Ce premier numéro de 1999 débute avec un article de **Sylvain Lavoie** sur le rôle de la bibliothèque publique pour assurer et préserver la vitalité des communautés canadiennes-françaises hors Québec (*L'évolution des bibliothèques publiques dans le maintien de la langue et de la culture françaises en Amérique*). Le problème de l'assimilation de ces groupes surgit lorsque peu de ressources sont mises à leur disposition pour encourager l'alphabétisation francophone, en particulier dès le plus jeune âge. L'auteur souligne l'interdépendance entre bibliothèque, prévention de l'analphabétisme, survie culturelle et prospérité économique.

Axer les activités d'animation de la lecture auprès des enfants : c'est ce que préconise **Philippe Lavigueur** de la Bibliothèque municipale de Blainville dans son article *Animation de la lecture et programmes de lecture d'été*, rejoignant ici l'auteur précédent. Qui n'a pas entendu l'aphorisme « tout se joue dans l'enfance » ! Développer tôt le goût de lire ne peut être que bénéfique à l'âge adulte. L'auteur discute des programmes de lecture mis sur pied pour les jeunes durant les vacances estivales. Les considérations pratiques sont abordées.

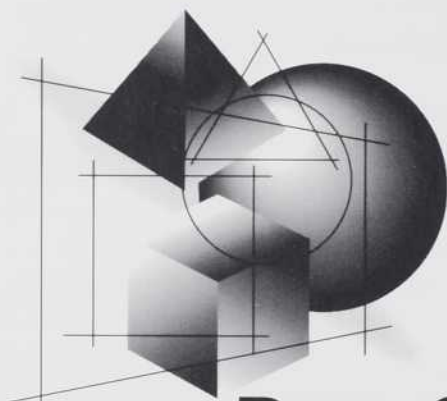
Un troisième texte expose le témoignage d'un consultant en information oeuvrant dans une grande entreprise (**Gabriel Aslan**, *Consultant indépendant pour une grande organisation : opportunités de travail et guide de survie pour le professionnel de l'information*). M. Aslan souligne avec pertinence qu'une vision intégrée de l'information, et une formation polyvalente, constituent des atouts réels pour réussir en milieu d'affaires où le travail à contrat sur des projets spécifiques offre de belles opportunités pour le travailleur autonome. Dans son « guide de survie », l'auteur nous fait part de ses recommandations sur la base de son expérience en milieu corporatif.

Cinq comptes rendus d'ouvrages complètent le numéro : un premier sur l'évolution des bibliothèques québécoises, un second sur le potentiel des réseaux Web en affaires et un troisième sur une typologie des documents. Un autre aborde brièvement la place du bibliothécaire-documentaliste en milieu corporatif quand il faut « penser la stratégie », et enfin un dernier rend compte du colloque sur la veille technologique et stratégique qui a eu lieu à l'EBSI en octobre dernier.

Bonne lecture !

Denis Levasseur
Président du comité de rédaction

Solutions informatiques complètes pour les bibliothèques...



Best-Seller

Automne 99

Lancement du
nouveau catalogue
BestCat intégré
au WEB

Visitez notre site au
www.BestSeller.com



À l'avant-garde...

✓ **Système entièrement intégré sur les plateformes UNIX et NT**

- CAP multimédia **intégré au Web**
- Catalogage doté de contrôles d'autorité intégrés
- Circulation
- Acquisitions
- Publications en série

✓ **Client et serveur Z39.50**

✓ **Modules additionnels**

- Inventaire
- Réservation planifiée
- Interfaces bibliographiques
- Information communautaire
- WebExport

✓ **Compatibilité « An 2000 »**

✓ **Solutions clé en main**

- Service de conversion
- Formation
- Service d'implantation
- Support à la clientèle
- Hébergement de votre serveur

www.BestSeller.com

Best-Seller inc.
3300, boulevard Côte-Vertu, bureau 203
St-Laurent (Québec) H4R 2B7
Tél.: (514) 337-3000 • Téléc.: (514) 337-9290

Best-Seller France
Tour Arago, 5, rue Bellini
92806 Puteaux La Défense cedex - France
Tél.: 33 - 1 55 91 94 50 • Téléc.: 33 - 1 49 01 07 70

L'évolution des bibliothèques publiques dans le maintien de la langue et de la culture françaises en Amérique

Sylvain Lavoie, bibl. prof.
Directeur Bibliothèque municipale
Françoise-Bédard
Rivière-du-Loup*

Bibliothèque et société

* Lors de la rédaction,
Directeur Médiathèque
Père-Louis-Lamontagne,
Miramichi, Nouveau-Brunswick

Cet article fait suite à une allocution prononcée par Sylvain Lavoie, bibl. prof., dans le cadre de la XV^e session de l'assemblée régionale Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (21 août 1998, Aylmer, Québec). L'auteur établit des liens entre «bibliothèque publique de langue française» et «maintien de la vitalité des communautés francophones», hors Québec en particulier. Les enjeux et de nouveaux mandats pour les bibliothèques publiques y sont présentés. Suivent des suggestions d'actions à entreprendre afin d'accroître les contributions de la bibliothèque publique francophone dans l'amélioration de l'alphabétisme, ainsi que dans l'acquisition et le maintien de la langue.

The evolution of the role of public libraries in the preservation of French language and culture in America

The article is the result of a presentation given by the author on the occasion of the 15th session of the American Regional Section of l'Assemblée parlementaire de la Francophonie in Aylmer, Quebec on August 21, 1998. The author establishes links between the French-language public library and the dynamism of francophone communities existing outside the boundaries of Quebec. He then presents new mandates for the francophone libraries, and suggests actions to be considered in order to increase their contribution to the preservation of the French language and culture in areas outside Quebec.

Ce n'est pas tous les jours que nos élus se penchent sur la question des bibliothèques publiques. Le 21 août dernier, une trentaine de membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie - Région Amérique se réunissaient à Aylmer pour discuter de l'évolution des bibliothèques publiques dans le maintien de la langue et de la culture françaises en Amérique¹.

L'origine du thème de cette séance de travail mettant en rapport «bibliothèque publique», «alphabétisme» et «sauvegarde de la langue et de la culture françaises» fut un message électronique laissé par l'auteur sur le site Web de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française² (AIPLF) à l'automne 1997.

Pour l'occasion, deux bibliothécaires professionnels ont été invités à titre de représentants du milieu des bibliothèques publiques : Benoît Ferland, directeur de la bibliothèque publique de Hawkesbury et moi-même.

L'état de la situation

Au Canada, les résultats des derniers recensements et les plus récentes données sur l'alphabétisme sont préoccupants, pour ne pas dire inquiétants, pour les francophones. Ils nous rappellent qu'il

reste encore à la francophonie à repenser ses stratégies en vue de sa propre survie linguistique et culturelle à long terme en Amérique.

Parmi les constituantes à intégrer à ces stratégies de survie, il importe aujourd'hui de considérer et reconnaître la BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.

Mais avant de faire l'apologie de la bibliothèque publique, il importe de mettre les points sur les « i » pour éviter tout malentendu.

□ La bibliothèque publique contribue à assimiler les francophones

La bibliothèque publique est trop souvent un lieu d'assimilation des francophones en Amérique. Ceci est vrai presque partout là où les francophones sont minoritaires. Si une telle affirmation peut en étonner certains, elle repose pourtant sur maintes observations. En fait :

- a) Soit qu'il n'y a pas de collection en français ;
- b) Soit que la petite collection en langue française est littéralement noyée dans une grande collection en langue anglaise ;
- c) Soit qu'il n'y a pas de personnel bilingue, pas d'activités en français ;
- d) Sans oublier les cas où même dans un pays où le français est langue officielle, on trouve une petite collection de langue française dans la section "Foreign languages".

Dans ces conditions, la bibliothèque publique contribue trop souvent, aujourd'hui encore, à faire des francophones vivant en contexte de minorité linguistique des analphabètes dans leur propre langue. Ceci fait bien ressortir la relation problématique existant entre «alphabétisme» et «assimilation».

□ **Prévention de l'analphabétisme / prévention de l'assimilation**

Le maintien de la langue française passe par l'alphabétisation précoce ...en français, bien sûr. Or, des centaines de milliers de francophones à travers l'Amérique vivent dans des milieux où peu de ressources sont disponibles pour favoriser l'alphabétisation précoce dans leur langue.

En ce qui touche la prévention de l'analphabétisme et de l'assimilation dans ces régions, la bibliothèque publique de langue française reste, aujourd'hui encore, une formule souvent inexistante, sinon plus ou moins méconnue pour son rôle dans la lutte pour le maintien linguistique du français en Amérique.

Ce qui suit vise à démontrer que la bibliothèque publique francophone PEUT et DOIT se voir confier de nouveaux mandats pour répondre à des besoins réels de nombreuses communautés francophones dispersées à travers l'Amérique. Encore faut-il qu'il en existe.

□ **Le poids des valeurs traditionnelles**

Historiquement, il est à noter que les francophones n'ont pas accordé la même valeur à la lecture publique que leurs voisins de traditions anglo-saxonnes. On a souvent invoqué les dualités «conquis / conquérants», «latins / germaniques» et «obscurantisme du catholicisme / liberté de conscience du protestantisme» pour expliquer les écarts d'alphabétisme et les perceptions différentes de la lecture entre francophones et anglophones³.

S'il est utile de s'instruire sur le poids des traditions et de leurs effets sur l'état actuel des choses, notre tâche consiste plutôt de tenter d'esquisser des solutions pratiques pour favoriser le maintien de la langue par l'alphabétisation en français.

« ...la bibliothèque publique contribue trop souvent [...] à faire des francophones vivant en contexte de minorité linguistique des analphabètes dans leur propre langue. »

Pour y arriver, on doit accroître la visibilité de nos bibliothèques publiques et convaincre les meneurs de la francophonie nord-américaine des effets déterminants qu'une bibliothèque publique de langue française peut apporter au développement linguistique, culturel, éducationnel et économique des communautés francophones parsemées à travers le continent, si un travail de sensibilisation est mené de pair.

Dans une perspective de francophonie nord-américaine, il importe de créer une génération de parents sensibilisés à l'importance :

- de la fierté de ses origines,
- de l'alphabétisation dans la langue maternelle,
- de la lecture,
- du bilinguisme ou du multilinguisme,
- de la bibliothèque publique FRANCOPHONE comme lieu privilégié pour l'acquisition de la langue et le renforcement des aptitudes linguistiques des membres de la famille.

□ **La bibliothèque publique : un pré-requis souhaitable à l'école**

La bibliothèque publique peut intervenir précocement dans la vie de l'enfant si les nouveaux parents sont sensibilisés. En effet, tout futur parent doit savoir que la stimulation enthousiaste à la lecture doit commencer dès les premiers mois de la vie, au berceau.

Les bibliothèques publiques francophones doivent être reconnues comme des centres de ressources en matière d'alphabétisation familiale et comme support à l'acquisition de la langue. On ne répète jamais assez le proverbe «Mieux vaut prévenir que guérir».

Deux livres sont intitulés « *Tout se joue avant six ans*⁴ » et « *Tout se joue avant la maternelle*⁵ ». Or, selon les affirmations véhiculées par ces titres, **l'école publique n'intervient vraiment qu'à partir du moment où tout est déjà joué.**

En d'autres mots, les parents qui confient à l'école seule la tâche d'alphabétiser leurs enfants risquent de récolter plus tard des analphabètes fonctionnels; car leurs enfants arrivent à l'école avec un handicap dont il n'est pas facile de se défaire après coup.

S'il semble évident pour la plupart d'entre nous, qui lisons cette publication, que la bibliothèque publique constitue un lieu privilégié en matière d'alphabétisation, nous devons toujours garder en mémoire qu'un grand nombre de personnes dites «à risque» ignorent à peu près tout des avantages de fréquenter une bibliothèque publique.

Des statistiques récentes sur l'alphabétisme au Canada nous rappellent que plus de la moitié des francophones de plus de 16 ans (voir tableau 1) sont confrontés à des capacités de lectures très réduites. Ne voilà-t-il pas une excellente raison pour miser sur la bibliothèque publique et la sensibilisation des parents?

et de la culture françaises en Amérique

□ Quand peut-on justifier un service de bibliothèque publique ?

La communauté peut-elle supporter une école ? Dans l'affirmative, on devrait aussi y offrir les services d'une bibliothèque publique ou publique-scolaire.

Dans plusieurs régions du Canada, l'assimilation et/ou l'analphabétisme gruge la vitalité de nombreuses communautés francophones. L'argument selon lequel des communautés sont trop petites ou parsemées pour obtenir un service de bibliothèque publique ne tient pas lorsque ces mêmes communautés sont assez substantielles pour être desservies par une école de langue française.

Celles et ceux qui croient qu'il est souhaitable de favoriser le maintien de la langue française hors Québec gagneraient à crier sur les toits qu'aucun argument valable ne peut justifier qu'une communauté puisse bénéficier d'une école sans obtenir les services d'une bibliothèque publique.

■ Un cas type : Miramichi, Nouveau-Brunswick

Partie intégrante de l'Acadie française au 17^e et 18^e siècle, Miramichi a vu passer des milliers de fugitifs acadiens au temps des déportations commencées en 1755. Cette région servit de lieu de refuge et de transition entre la Baie française (aujourd'hui Baie de Fundy) et la Baie des Chaleurs. Une fois que les nouveaux conquérants eurent été satisfaits des résultats, on laissa enfin les Acadiens s'y rétablir peu à peu.

En réaction à la forte natalité des francophones au tournant du 20^e siècle, des élans anti-francophones virulents autour des années 20 et 30 ont quasiment liquidé le fait français dans la région de Miramichi, comme ce fut le cas dans de

nombreuses communautés francophones à travers le Canada et les États-Unis. Dans certaines régions, l'arrivée massive de Québécois devait accentuer les réactions conservatrices dans les régions d'accueil.

C'était l'époque où, pour travailler, il n'était pas avisé de porter un nom français. La transformation des patronymes de la région de Miramichi témoigne de temps difficiles pour la fierté d'être francophone à Chatham ou Newcastle il y a quelques décennies à peine.

Roussel	- Russell
Savoie	- Savoy
Maillet	- Malley
Brun	- Brown/O'Brien
Godin	- Goodin
Boutillier	- Butler
Poirier	- Perrey
LeBlanc	- White
Bourque	- Burke
Lejeune	- Young

La petite école française fut fermée. Il ne restait que les communautés environnantes qui restaient essentiellement francophones et peu alphabétisées.

Dans les années 70, quelques fonctionnaires francophones venant de la ceinture francophone (Baie-Sainte-Anne, Beaverbrook, Rogersville, Néguaac, Tracadie) autour de Chatham/Newcastle créent un cercle français et revendiquent une école française pour tous les francophones de la région, incluant ceux de la base militaire de Chatham, aujourd'hui fermée.

Après six ans d'efforts constants, un centre scolaire-communautaire fût enfin inauguré en 1986, incluant, bien sûr, une belle bibliothèque publique-scolaire.

Notons que les localités précitées majoritairement francophones de Rogersville, Néguaac et Baie-Sainte-Anne, avec respectivement 2525, 5425 et 1930 francophones⁶ ne bénéficient pas des services d'une bibliothèque publique⁷.

Dans un même temps, ces mêmes communautés sont aux prises avec l'analphabétisme qui y atteint des proportions supérieures à ce qu'on connaît à l'échelle canadienne.

□ Quelques exemples

Le court portrait historique qui précède devrait aider le lecteur dans sa compréhension du contexte social avec lequel il faut composer, aujourd'hui encore, dans la francophonie nord-américaine hors-Québec. Cependant, les contextes varient beaucoup.

Alors que certaines communautés forment des îlots majoritairement francophones (ex. Chéticamp, Nouvelle-Écosse), d'autres n'ont pas de localisations géographiques déterminées (ex. Victoria, Colombie-Britannique), d'autres encore vivent sous la pression officielle du «melting pot» (ex. Fort-Kent, Maine, É.-U.).

Chéticamp : l'exemple parfait du petit village gaulois qui résiste toujours, malgré son encerclement par les Romains. Ce petit joyau de la francophonie nord-américaine, isolé au nord de l'île du Cap-Breton, n'a pas de bibliothèque publique.

Victoria : Comme les autres capitales provinciales, Victoria est l'hôte d'une communauté francophone assez substantielle pour qu'on y trouve une école française. Mais on n'y trouve pas encore de service de bibliothèque publique.

Fort-Kent (Maine), une communauté peuplée d'anciens francophones plus ou moins assimilés. Bien qu'on y parle encore assez couramment le français, la bibliothèque est unilingue anglophone avec un seul petit rayon de livres vieillots en français.

À l'opposé, au Québec, l'île Verte (Bas-Saint-Laurent) (44 habitants) et Saint-Guy (140 habitants) bénéficient d'un local de bibliothèque publique⁸. Ceci démontre que les priorités ne sont pas les mêmes selon les régions.

■ Contexte prévalant dans des communautés francophones fragilisées

Une des conditions du maintien des francophones hors Québec est la connaissance du contexte de vie sociale dans lequel ils doivent évoluer au quotidien. On retrouve les caractéristiques suivantes dans plusieurs des communautés les plus fragiles :

- les enfants des anciens francophones de la communauté sont largement assimilés ou analphabètes dans leur propre langue en plus de l'être souvent en anglais aussi.
- les francophones souffrent d'un taux d'analphabétisme très élevé (environ 30% au niveau 1 et 2^e, moyenne supérieure à la moyenne provinciale qui est, elle, supérieure à la moyenne nationale).
- la fierté de ses origines, c'est-à-dire de son patrimoine linguistique et culturel s'est partiellement ou totalement dissipée.

Il existe à travers l'Amérique de nombreux milieux où subsistent des communautés francophones minoritaires très fragilisées susceptibles de bénéficier d'une école. Quel genre de service de bibliothèque doit-on fournir à ces communautés ?

□ Les différentes formules possibles

- Bibliothèque publique pratiquement anglophone
- Petite bibliothèque publique francophone
- Bibliobus
- Bibliothèque publique-scolaire

Il n'est pas de mise, pour desservir une communauté fragilisée linguistiquement, d'offrir quelques rayons de collection en français littéralement noyés dans une *bibliothèque publique anglophone*. Cette formule tend à assimiler sournoisement les lecteurs francophones.

Ouvrir une *bibliothèque publique francophone* dans une communauté largement sous-alphabétisée dans sa langue maternelle, et sans tradition de lecture dans celle-ci, peut s'avérer difficilement justifiable à cause d'un faible taux de lectorat. Si la refrancisation s'avère un succès, il faudrait quand même attendre une génération pour obtenir un lectorat satisfaisant. De plus, l'horaire d'une petite bibliothèque risque d'être très limitatif.

« ...le concept de bibliothèque publique-scolaire peut constituer une formule désignée dans certains milieux où le lectorat francophone reste encore à recruter. »

Pour ce qui est de la formule «*bibliobus*», à supposer qu'il existe, à distance raisonnable, une bibliothèque ressource pour l'alimenter, il ne vient souvent que deux fois par mois durant une heure. De plus, un service de bibliobus peut difficilement offrir des heures de conte, programmes d'alphabétisation ou refrancisation pour jeunes ou adultes.

Voilà pourquoi le concept de *bibliothèque publique-scolaire* peut constituer une formule désignée dans certains milieux où le lectorat francophone reste encore à recruter.

La bibliothèque publique francophone peut servir de support à divers programmes. Pensons à :

- l'alphabétisation pour adultes,
- la refrancisation,
- l'immersion française,
- l'alphabétisation numérique à partir de logiciels en français, ...dans des locaux attenants à la bibliothèque publique.

Plus les services seront variés, bien encadrés et dans un milieu stimulant, plus le succès sera garanti.

□ Prenons-les au berceau !

Les communautés qui ont une école, mais pas de bibliothèques publiques françaises, sont à risque puisque l'école et sa bibliothèque scolaire ne peuvent répondre aux besoins documentaires des 0 à 5 ans et des 17 ans et plus.

Les communautés francophones minoritaires ont d'autant plus grandement besoin de cultiver leur imaginaire en français qu'ils baignent dans un milieu où l'anglais domine largement la vie économique et socioculturelle.

De bonnes bibliothèques publiques de langue française contribuent grandement au développement socio-économique des communautés où les francophones sont minoritaires autant que là où ils sont majoritaires, les citoyens alphabétisés étant plus susceptibles de contribuer au développement de leur milieu. Elles doivent servir à revitaliser la fierté et l'alphabétisme, la langue parlée, écrite et lue.

Le marché du travail de demain exigera de plus en plus de main-d'œuvre très alphabétisée. La francophonie nord-américaine a-t-elle les moyens de se priver de bonnes bibliothèques publiques ? Les enjeux économiques, sociaux, culturels et linguistiques sont beaucoup trop élevés pour qu'on en reste à une politique de laisser-faire.

□ Analphabétisme de minorité

Nous devons aussi reconnaître le phénomène de l'analphabétisme de minorité, bien défini par le professeur Serge Wagner dans son livre *Analphabétisme de minorité et alphabétisation d'affirmation nationale*¹⁰ afin de pouvoir organiser une réponse efficace à l'assimilation et à l'analphabétisme partiel des communautés francophones. L'auteur y distingue les concepts d'«*analphabétisme d'oppression*» et «*analphabétisme de résistance*».

Tableau 1

Niveau d'alphabétisme des adultes canadiens¹¹ âgés de 16 ans et plus

Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement.

Statistique Canada, 1994

Niveaux	Définition du niveau	% de la population (Enquête de 1994)				
		Canada	Francophones	N.-B.	N.-B. franc.	Québec
Niveau 1	Ont beaucoup de difficulté à lire	22%	25%	28%	37%	28%
Niveau 2	Ne lisent pas bien	26%	27%	31%	30%	26%
Niveau 3	Lisent bien, mais ont certaines difficultés	32%	39%	25%	21%	39%
Niveaux 4 et 5	Ont un niveau d'alphabétisme élevé	20%	9%	16%	12%	8%

Conditions du succès

- Reconnaissance, par nos décideurs, des effets dévastateurs et très onéreux de l'analphabétisme dans notre société.
 - Reconnaissance du phénomène d'analphabétisme de minorité dont souffrent les francophones d'Amérique.
 - Reconnaissance du rôle privilégié des bibliothèques publiques en matière de **prévention** de l'analphabétisme.
 - Reconnaissance du fait que la bibliothèque publique peut constituer un **pré-requis** déterminant à l'école publique.
 - Reconnaissance du fait que la bibliothèque publique de langue française peut intervenir :
- en alphabétisation familiale et publique
 - en re francisation des anciens francophones
 - en francisation des anglophones / allophones
- Reconnaissance de la nécessité d'**accroître la visibilité** des bibliothèques publiques en matière de prévention de l'analphabétisme.
 - Reconnaissance du lien direct entre « bibliothèque publique », « alphabé-tisme » et « performances économiques », la rentabilité économique sous-tendant le financement adéquat des bibliothèques.
 - Appuis concrets de la part des différents gouvernements (infrastructures, ressources humaines et financières, publicité).

Tableau 2

Données sur le profil de la langue française par province et territoire¹² (1996) mettant en relation la langue maternelle et la langue parlée à la maison. Francophones hors Québec

	Nombre	Pourcentage de l'ensemble de la population
Langue maternelle		
1951	721 820	7,3
1961	853 462	6,6
1971	926 400	6,0
1981	923 605	5,2
1991	976 415	4,8
1996	970 190	4,5
Langue parlée à la maison		
1971	675 925	4,3
1981	666 785	3,8
1991	636 640	3,2
1996	618 526	2,9

Tableau 3

Profil de la langue française par province, 1996

Province/territoire	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Connaissance du français
Terre-Neuve	2433 (0,4%)	1018 (0,2%)	3,9%
Île-du-Prince-Édouard	5715 (4,3%)	3045 (2,3%)	11,1%
Nouvelle-Écosse	36 308 (4,0%)	20 710 (2,3%)	9,5%
Nouveau-Brunswick	242 408 (33,2%)	222 454 (30,5%)	42,6%
Ontario	499 687 (4,7%)	306 788 (2,9%)	12,0%
Manitoba	49 108 (4,5%)	23 136 (2,1%)	9,5%
Saskatchewan	19 896 (2,0%)	5829 (0,6%)	5,2%
Alberta	55 293 (2,1%)	17 817 (0,7%)	6,7%
Colombie-Britannique	56 755 (1,5%)	16 582 (0,4%)	6,8%
Yukon	1173 (3,8%)	543 (1,8%)	10,6%
T.N.O.	1416 (2,2%)	605 (0,9%)	6,4%

Sensibiliser nos représentants politiques

L'argent étant le nerf de la guerre, il importe de sensibiliser nos élus au fait que la bibliothèque publique constitue un excellent investissement dont le rendement se mesure à long terme. Les politiciens étant élus pour des mandats de courtes durées, il est évident que nous devons fournir des arguments convaincants pour attirer leur attention soutenue sur les bibliothèques publiques. Une équation simple s'impose :

- Un bon réseau de bibliothèques publiques *influe sur* l'alphabétisme public.
- L'alphabétisme accroît la productivité économique.
- Donc, de bonnes bibliothèques *influent sur* la productivité économique.

Il est tactiquement souhaitable de mettre en relation «bibliothèque publique et alphabétisme», d'une part, «bibliothèque publique et épanouissement linguistique» d'autre part, et enfin «bibliothèque publique et performances économiques».

□ **Bibliothèque publique et alphabétisme**

L'argument selon lequel la bibliothèque publique constitue un pré-requis souhaitable à l'école mérite d'être très sérieusement considéré par nos politiciens, pédagogues, parents ... et bibliothécaires.

Si les affirmations contenues dans les titres des livres «*Tout se joue avant six ans*» et «*Tout se joue avant la maternelle*» restent discutables pour certains, il appert que la bibliothèque publique peut avoir un effet déterminant sur les premières années de la vie en matière d'acquisition du langage, d'éveil de la conscience et de la soif d'apprendre; il s'agit d'obtenir la complicité des parents.

□ **Bibliothèque publique et maintien de la langue**

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) se préoccupe de la survie à long terme de la langue et de la culture françaises en Amérique.

Il est évident que la fréquentation d'une bibliothèque publique de langue anglaise tend à assimiler le francophone. Au contraire, la fréquentation d'une bibliothèque publique de langue française tend à renforcer l'ensemble des rapports qu'on entretient avec sa langue maternelle.

L'argument selon lequel la bibliothèque publique francophone peut et doit constituer un rempart efficace pour assurer le maintien de la langue française en Amérique doit être soutenu et développé avec un sentiment d'urgence dans un contexte où les taux de rétention linguistique des communautés francophones minoritaires paraissent de plus en plus fragiles (voir le tableau ci haut).

« L'argument selon lequel la bibliothèque publique constitue un pré-requis souhaitable à l'école mérite d'être très sérieusement considéré... »

Il ne faut pas manquer l'occasion de souligner que la bibliothèque publique de langue française devrait être considérée comme une constituante déterminante de toute stratégie de survie linguistique et culturelle des francophones en Amérique. Ceci dit, pour contribuer efficacement au processus d'acquisition de la langue, la bibliothèque publique a besoin de la complicité des parents, des bailleurs de fonds et des médias.

□ **Bibliothèque publique et performances économiques**

Quiconque s'est penché sérieusement sur le phénomène de l'analphabétisme reconnaîtra que les coûts très élevés représentent un boulet lourd à porter pour notre société.

Pour les décideurs, l'argument monétaire est toujours très frappant. Les bibliothécaires et autres défenseurs de la bibliothèque publique ne doivent pas

hésiter à clamer sur la place publique les données sur les coûts exorbitants de l'analphabétisme; d'autant plus que ce sont des chiffres à faire frémir.

□ **Les coûts énormes de l'analphabétisme**

Au Canada, le *Secrétariat national à l'alphabétisation* reprenait les chiffres de la *Canadian Business Task Force on Literacy* - 1988, selon lesquels :

- l'analphabétisme coûte plus de 10 milliards de dollars par an pour l'ensemble de la société canadienne.
- l'analphabétisme coûte 4 milliards de dollars en coûts directs pour les entreprises canadiennes.
- sans parler de l'incidence sur la compétitivité du pays au niveau international (très difficile à estimer).¹³

Ces données doivent être connues et utilisées par les bibliothécaires dans leur argumentation en faveur de l'importance de l'intervention précoce en matière d'alphabétisme.

Les bibliothèques publiques doivent s'adapter à un contexte économique où les valeurs du néo-libéralisme tendent à prédominer à l'échelle planétaire. Il faut trouver des arguments valables pour justifier et promouvoir le concept de bibliothèques publiques.

Y a-t-il un marché pour les bibliothèques publiques dans la lutte à l'analphabétisme et l'assimilation linguistique et culturelle des francophones ?

□ **Des arguments de poids en faveur des bibliothèques publiques**

- Sachant que 52% des francophones (Canada: 48%) de 16 ans et plus sont fonctionnellement analphabètes au Canada (Quel segment de marché à conquérir pour les bibliothèques publiques!),
- Sachant que l'analphabétisme coûte approximativement 10 milliards de dollars par année à l'échelle du pays (données de 1988!),

et de la culture françaises en Amérique

- Sachant que l'école n'intervient qu'à partir du moment où les aptitudes et les intérêts de l'enfant sont déjà fortement orientés,
- Sachant que l'assimilation menace de nombreuses communautés francophones minoritaires à travers l'Amérique,
- Sachant que la bibliothèque publique de langue française constitue un lieu privilégié pour l'éveil, l'apprentissage de la langue et la sauvegarde linguistique,

...il faut obtenir une reconnaissance générale de la valeur de la bibliothèque publique de langue française à titre d'intervenant majeur dans l'acquisition et le maintien de la langue et tout en favorisant le progrès social et économique.

Court-circuiter l'analphabétisme et les processus d'assimilation des francophones exige des **investissements soutenus à rendement lent**, ce qui est difficilement compatible avec les structures favorisant la productivité à court terme de nos gouvernements. Cela exige qu'on intervienne tôt dans la vie du citoyen plutôt que d'intervenir lorsque les dommages sont faits. Mieux vaut prévenir que guérir.

■ Campagne publicitaire télévisée axée sur la promotion des bibliothèques publiques

Vous souvenez-vous avoir vu un message publicitaire invitant les téléspectateurs à visiter leur bibliothèque publique ?

Personnellement, le seul souvenir du genre remonte loin. Il s'agissait d'une publicité où l'humoriste québécois Yvon Deschamps invitait la population à découvrir leur bibliothèque. C'était très bien conçu¹⁴, c'était il y a longtemps. Depuis, RIEN.

Pourquoi voit-on des publicités télévisées informant le public de nombreux sujets d'intérêt public sauf sur l'importance de la

lecture ou la promotion des bibliothèques publiques ?

Les coûts extrêmement élevés de l'analphabétisme (chez les francophones encore plus que du côté anglophone) devraient justifier très largement un investissement à ce niveau.

Pourtant, en 1996, au Canada, le *Secrétariat national à l'alphabétisation* déclinait une demande de financement en vue d'une telle campagne publicitaire télévisée.¹⁵

Il nous faut relire et communiquer les données les plus récentes sur les taux et les coûts de l'analphabétisme afin de nous convaincre de la grande pertinence d'une telle campagne publicitaire en faveur de la bibliothèque publique.

□ Aller chercher les «coach potatoes»

Pour être efficace, la bibliothèque publique d'aujourd'hui ne doit pas attendre qu'on vienne à elle. Elle doit aller chercher les gens devant leur téléviseur; car le citoyen «à risque» en matière d'alphabétisation ne fera pas le premier pas vers la bibliothèque sans un renforcement positif explicite.

Pour aller chercher les non-lecteurs chez eux, il faut une collaboration médiatique forte, une **campagne de sensibilisation télévisée** de très grande envergure.

■ La tarification

En matière de tarification, on a vu des gouvernements municipaux¹⁶ considérer la lecture publique comme un bien de consommation devant être tarifé. Mais peut-on vraiment comparer la consommation de lecture à celle de l'électricité ou de l'eau ? Cela revient, dans certains cas, à pénaliser une surconsommation de la lecture publique !

Dans un cadre où on doit chercher à recruter les lecteurs francophones, à alphabétiser ou re franciser, une taxation de la fréquentation des bibliothèques

publiques constitue une erreur dont on mesure mal les répercussions néfastes, puisque la tarification éloignera malheureusement les usagers occasionnels et ceux qui ont les plus grands besoins concernant la lecture.

Le taux important d'analphabétisme que nous connaissons et la mission de la bibliothèque publique sont incompatibles avec une tarification de l'abonnement à la bibliothèque publique.

■ Une histoire de pouvoirs

On a vu que les francophones d'Amérique ont hérité des valeurs ne favorisant pas toujours l'alphabétisme. Au Québec, on alla même jusqu'à refuser les offres de construction de bibliothèques publiques à l'époque où le milliardaire américain Andrew Carnegie déliait les cordons de sa bourse.

Depuis, les francophones d'Amérique n'ont jamais rattrapé le retard en matière de bibliothèques publiques ni n'ont intégré le concept de bibliothèque publique à leur stratégie de survie. En cette fin de millénaire, ils bénéficient rarement de la qualité des services de bibliothèques publiques dont profitent les anglophones. Du coup, ils se retrouvent coupés de leur principale base linguistique axée sur l'écrit, en plus des ressources audiovisuelles, logiciels, etc. généralement offertes par une bibliothèque¹⁷ publique.

Sans bibliothèque publique, souvent sans librairie, nombre de communautés francophones isolées laissent à l'école seule la tâche d'alphabétiser en français ces enfants déjà immergés dans la langue anglaise.

■ Restaurer la fierté

«Assimilation linguistique» et «analphabétisme» ont beaucoup en commun avec l'effritement de la «fierté» et de l'«affirmation nationale»¹⁸. Les derniers recensements démontrent

clairement que les francophones hors Québec doivent repenser leurs stratégies de survie.

Pour ce faire, il faut espérer pouvoir compter sur la bonne volonté des différents gouvernements. Or, les défenseurs du fait français sont souvent, aujourd'hui encore, confrontés à l'arrogance ou à l'incompréhension chauviniste.

Si l'accès à l'école française constitue depuis longtemps le principal objet des revendications des communautés francophones minoritaires, la bibliothèque publique devrait aussi y trouver sa place. Si les premiers contacts didactiques sont entrepris à l'âge de cinq ou six ans, la partie devient beaucoup plus difficile. Il faut les prendre au berceau !

Rafistolage versus prévention : l'exemple du Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, un effort spécial a été consenti à l'alphabétisation des adultes depuis le tournant des années 90. L'organisme responsable de la gestion de ce programme, *Alphabétisation Nouveau-Brunswick inc.*, a reçu plusieurs prix dont un prix international de l'Unesco en 1995. L'ex-Premier ministre Frank McKenna lui-même suivait le dossier de près, avisé par son *Conseil consultatif du Premier ministre en alphabétisation*.

Mais, dans un même temps, les bibliothèques publiques étaient parmi les moins financées au Canada. *Statistique Canada* publiait en juin 1998 un document intitulé *Le Nouveau-Brunswick en un clin d'œil : ELAA : enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* dans lequel on conclut :

«Au Nouveau-Brunswick, un pourcentage important de répondants - soit près de 60% - se situent dans les deux niveaux d'alphabétisme les plus bas sur les trois échelles de mesure des capacités.

(...) à l'exception du niveau d'alphabétisme le plus élevé, l'application des capacités de lecture est en général plus faible au Nouveau-Brunswick que dans le reste du Canada»¹⁹.

Sans vouloir discréditer les efforts consentis en alphabétisation des adultes, il est clair que le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pas clairement perçu le lien de cause à effet entre l'absence de sensibilisation du public, le sous-financement des bibliothèques publiques²⁰ et l'analphabétisme qui atteint des sommets peu enviés dans cette province. Il en résulte que le réseau des bibliothèques publiques a souffert d'un sous-financement chronique avec les effets qu'on connaît sur l'état de l'alphabétisme.

Pensons aux communautés francophones de Néguaq, Rogersville ou Baie-Sainte-Anne, citées précédemment, qui ne disposent d'aucun local de bibliothèque, le bibliobus demeurant leur seul point occasionnel de service.

□ Déblocage en vue : des initiatives du côté de la prévention

Au niveau de la prévention, on compte aujourd'hui un très bon programme d'alphabétisation pour jeunes confrontés à des problèmes de lecture/écriture dans certaines bibliothèques publiques depuis l'été 1994 (voir action 3). Le terme prévention doit être relativisé ici. En effet, si certains de ces jeunes avaient été initiés au plaisir de lire dès la petite enfance, on n'aurait probablement pas à les inscrire dans un tel programme de rattrapage.

Ajoutons la récente initiative (septembre 1997) de la lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, Marilyn Trenholme Counsell, pour un projet d'éveil à la lecture, «**Le goût de lire**», visant la petite enfance... et les nouveaux parents, bien sûr. On a annoncé qu'elle allait consacrer l'argent de sa pension à l'achat d'un livre par nouveau-né au Nouveau-Brunswick.

Suite à cette initiative, la sénatrice acadienne Rose-Marie Losier-Cool a entrepris de consacrer des fonds pour augmenter le nombre de livres offerts aux parents et enfants, dans le cadre du même projet, dans la région de la baie des Chaleurs, un coin où les communautés francophones sont nombreuses.

Finalement, une nouvelle initiative d'*Alphabétisation Nouveau-Brunswick* a vu le jour en 1998 au niveau de la prévention, en utilisant des programmes d'emploi fédéral et provincial. On vise à créer des réseaux en alphabétisation familiale et à sensibiliser la population et particulièrement les parents de jeunes enfants à l'importance d'une culture de l'écrit dans leur foyer.

Bien que ces derniers programmes ne soient pas directement reliés aux bibliothèques publiques, ils sont l'indice d'un début de sensibilisation des instances décisionnelles au niveau des investissements en prévention.

Que faire ? Quelques propositions

Action 1

Concevoir un document démontrant clairement le lien entre « bibliothèque publique », « alphabétisme » et « performance économique à long terme » qui sera remis aux instances les plus susceptibles de réagir de manière à faire progresser les choses. Un tel document devrait être concis et frappant. Le document *L'importance de l'alphabétisation* de Burt Perrin (Secrétariat national à l'alphabétisation) peut servir de modèle.

Un tel document devrait mettre en relation le « financement des bibliothèques publiques » et les « statistiques sur l'alphabétisme ».

Action 2

Concevoir un document démontrant le lien entre la fréquentation précoce de la bibliothèque publique, l'acquisition et le maintien de la langue.

et de la culture françaises en Amérique

Action 3

Recenser les communautés francophones hors Québec pouvant supporter une école, mais ne bénéficiant pas des services d'une bibliothèque publique de langue française, et **s'assurer d'un suivi** afin de mieux desservir les communautés identifiées.

Action 4

Offrir un programme estival d'alphabétisation pour «jeunes à risque²¹» dans chaque bibliothèque publique. Bel exemple de partenariat entre bibliothèques publiques et écoles, ces séances de tutorat estival en bibliothèque permettent aux jeunes qui sont confrontés à des problèmes de lecture de rejoindre le peloton principal durant l'été²².

Action 5

Club de lecture estival pour écoliers dans chaque bibliothèque publique. Un tel programme comporte l'avantage d'aiguiser les habilités de lecture selon son propre rythme à un moment de la vie où la lecture est encore déterminante.

Action 6

Programme d'animation lecture pour les 0 - 5 ans ... **ET LEURS PARENTS** dans chaque bibliothèque publique. Axé sur la prévention, un tel programme comporte l'énorme avantage d'**attirer les nouveaux parents** et les petits pendant qu'il est justement le temps d'agir.

Action 7

Offrir des sessions d'alphabétisation, refrancisation, francisation pour adultes **À LA BIBLIOTHÈQUE**. Des salles de cours adjacentes, salles de travail, locaux d'informatique, devraient toujours se trouver sur les plans de construction d'une nouvelle bibliothèque publique afin de favoriser la tenue de telles activités.

Action 8

Revendiquer une campagne de publicité télévisée d'envergure nationale informant les téléspectateurs des avantages de fréquenter leur bibliothèque publique. Seuls des parents informés, conscientisés peuvent adopter de nouveaux schèmes de comportements et de valeurs pour le bien de leurs enfants.

Une campagne bien conçue pourra atteindre les «accros» du téléviseur et autres non-lecteurs beaucoup plus efficacement que n'importe quelle approche écrite. Partenaires possibles : ABPQ, ASTED, CLA, ABPNB, C.B.P.Q., etc.

Il s'agit aussi de convaincre le *Secrétariat national à l'alphabétisation* (un organisme relevant du fédéral) de l'importance de financer une campagne massive de sensibilisation à la fréquentation des bibliothèques publiques (organismes relevant des provinces et/ou des municipalités). Notons que les incohérences structurelles du système de paliers fédéral-provinciaux-municipaux ne sont pas à l'avantage des bibliothèques publiques au Canada ni de l'obtention d'une telle campagne.

Action 9

Dans les mois suivant la naissance, on devrait trouver le moyen de fournir une carte de bibliothèque aux nouveaux parents au nom de bébé. (Prenons-les au berceau !)

Action 10

Démontrer à nos élus que la tarification est difficilement compatible avec le grand besoin du côté de la consommation de lecture chez les francophones, à partir des données sur l'alphabétisme, l'assimilation, le prix des livres de langue française ; la tarification constituant un obstacle au recrutement des lecteurs occasionnels ou potentiels. Il ne suffit pas d'accueillir les lecteurs déjà acquis.

Mot de la fin

Le manque de sensibilisation des citoyens²³ figure parmi les causes premières de la quasi-stagnation en matière d'alphabétisation au pays. C'est aussi une des causes de l'assimilation linguistique des francophones.

La bibliothèque publique peut intervenir à ce niveau. Par conséquent, il faut prendre les mesures appropriées pour que la bibliothèque publique soit enfin reconnue à titre d'intervenant privilégié dans la prévention de l'analphabétisme et du maintien de la langue.

Tout comme nos gouvernements reconnaissent clairement une mission de l'éducation publique aux autorités scolaires, ils devraient aussi reconnaître clairement une mission d'alphabétisme permanent aux bibliothèques publiques.

Il est urgent de mesurer l'énorme enjeu que représente l'accès à la lecture publique en français en fonction du maintien du français en Amérique. Mais il faut surtout AGIR en adoptant les mesures appropriées, c'est-à-dire en faisant le choix d'investir dans des bibliothèques publiques francophones là où besoin est.

Publicité

ARGUS

Line Glaude

Téléphone : (514) 845-3327

Télécopieur : (514) 845-1618

Courriel : info@cbpq.qc.ca

Notes

¹ Ce fut le titre retenu pour cette réunion de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

² Depuis le sommet de la Francophonie d'Hanoi, l'organisme porte désormais le titre *Assemblée parlementaire de la Francophonie* (APF).

³ Graff, Harvey. "Interpreting Historical Literacy: the Pattern of Literacy in Quebec." *Histoire sociale*, vol. XI, no 22, p. 444-455.

⁴ Dodson, Fitzhugh. *Tout se joue avant six ans*. Paris : Marabout, 1987. 316 p.

⁵ Ibuka, Masura. *Tout se joue avant la maternelle*. Montréal : Éd. de l'Homme, 1990. 131 p.

⁶ Selon le recensement de 1996.

⁷ Un service de bibliobus y est cependant offert.

⁸ Selon les renseignements fournis à l'auteur par le directeur du *CRSBP du Bas-Saint-Laurent*, Monsieur Yves Savard.

⁹ Selon les nouvelles échelles de graduation énoncées dans le cadre de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) normalisées pour comparaison internationale.

¹⁰ Wagner, Serge. *Analphabétisme de minorité et alphabétisation d'affirmation nationale*, cf. p. 44-55.

¹¹ *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, p. 24. ; *Le Nouveau Brunswick en un clin d'oeil*, p. 24. ; Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF). *Des statistiques qui en disent beaucoup : extraits de l'enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA)*. www.franco.ca/alpha/stats.html

¹² O'Keefe, Michael. *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, p. 40-41.

¹³ Perrin, Burt. *L'importance de l'alphabétisation*, p. 1.

¹⁴ Cette publicité comportait l'inconvénient majeur d'être diffusée seulement sur *Radio-Québec*, la chaîne la plus susceptible d'atteindre un auditoire déjà conquis à la cause de la lecture publique.

¹⁵ En 1995, l'auteur avait obtenu le mandat du conseil d'administration de l'*Association des bibliothèques professionnels du Nouveau-Brunswick* pour amener au sommet sur l'alphabétisation de la *CLA* à Calgary, le projet d'une campagne de publicité télévisée bilingue d'envergure nationale faisant la promotion des bibliothèques publiques à titre de lieux privilégiés en matière d'alphabétisation familiale. Une demande de subvention a été préparée à l'attention du *Secrétariat national à l'alphabétisation*. L'*ASTED* avait délégué un représentant à ce projet. La réponse du *S.N.A.* (selon la directrice des services aux membres de la *Canadian Library Association*, Leacy O'Brien) fut qu'il y avait déjà plusieurs campagnes de sensibilisation en cours de réalisation.

¹⁶ Permettez-moi de porter à votre attention ce que je crois être une erreur historique. Les bibliothèques publiques auraient dû relever du fédéral ou des provinces, certainement pas des gouvernements municipaux. En effet, les enjeux reliés à l'alphabétisation et à la langue relèvent d'une problématique nationale beaucoup trop marquée pour qu'ils soient laissés à la discrétion des municipalités.

¹⁷ De nos jours, nos « bibliothèques » sont le plus souvent des « médiathèques » puisqu'on y offre beaucoup plus que des documents sur support papier.

¹⁸ Wagner, Serge. *Analphabétisme de minorité et alphabétisation d'affirmation nationale* (voir bibliographie).

¹⁹ *Le Nouveau-Brunswick en un clin d'oeil*, p. 57-58.

²⁰ En 1993, *Statistique Canada* publiait ses dernières données sur l'éducation, la culture et le tourisme. Le Nouveau-Brunswick y figurait au dernier rang des provinces au niveau des budgets alloués au développement des collections pour les bibliothèques publiques.

²¹ C'est-à-dire, jeune risquant de devenir analphabète fonctionnel et/ou décrocheur.

²² Un tel programme axé sur la « prévention » existe dans quelques bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick depuis l'été 1994. Chaque enfant bénéficie de séances de tutorat s'échelonnant sur huit semaines.

²³ Salter & Salter, *Literacy and the Library*, p. 57. Aussi Burt Perrin, *L'importance de l'alphabétisation*, p. 16.

Bibliographie

ASTED. 1996. *Pour des bibliothèques québécoises de qualité : guide à l'usage des bibliothèques publiques*. ASTED, 104 p.

Fitch, Leslie. 1997. *Bénéfices : la valeur des bibliothèques publiques au Canada*. Toronto : Book and Periodical Council, 39 p.

O'Keefe, Michael. 1998. *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*. Ottawa : ministère du Patrimoine canadien, 67 p.

Organisation de coopération et de développement économiques et Statistique Canada. 1997. *Littératie et société du savoir : nouveaux résultats de l'enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*. Paris : OCDE / ministère du Développement des ressources humaines Canada, 207 p.

Perrin, Burt. 1990. *L'importance de l'alphabétisation*. Ottawa : Secrétariat national à l'alphabétisation, 17 p.

Salter, Jeffrey L. et Charles A. Salter. 1991. *Literacy and the library*. Englewood, Co : Libraries Unlimited, 212 p.

Statistique Canada. Juin 1998. *Le Nouveau-Brunswick en un clin d'oeil : EIAA : enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*. Ottawa : ministère de l'Industrie, 60 p.

Statistique Canada. 1996. *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*. Ottawa : ministère de l'Industrie, 131 p.

Statistique Canada. 1997. *Les capacités de lecture des jeunes canadiens*. Ottawa : Statistique Canada, 39 p.

Thomas, Barbro. 1992. *Guidelines for public libraries working with illiteracy*. Stockholm : IFLA/Unesco, 52 p.

Wagner, Serge. 1990. *Analphabétisme de minorité et alphabétisation d'affirmation nationale : à propos de l'Ontario français*. Toronto.

Animation de la lecture et programmes de lecture d'été

Philippe Lavigreur
Bibliothécaire aux services au public
Ville de Blainville

philippe.lavigreur@ville.blainville.qc.ca

Animation

Ce texte présente d'abord une brève analyse de l'utilisation de l'animation dans les bibliothèques publiques. S'ensuit une discussion sur le rôle de l'animation en bibliothèque publique. L'auteur propose d'utiliser les clubs de lecture d'été auprès de la clientèle jeunesse afin d'encourager chez eux l'ancrage de solides habitudes de lecture. Enfin, des considérations pratiques sont émises sur la planification, l'organisation et le contrôle de tels programmes.

The promotion of reading and summer reading programmes : from reflection to action

A brief analysis of the use of reading programmes in public libraries is followed by a discussion of the role of such programmes in the public library. The author proposes the use of summer reading clubs for young library patrons as a means of establishing solid reading habits and offers practical considerations on the planning, organization and monitoring of such programmes.

■ Bibliothèque publique, lecture et société

Comme toute autre institution sociale ou culturelle, la bibliothèque publique n'est pas immuable; elle dépend des modes de vie, des habitudes, voire des valeurs de la société qui l'entoure. La bibliothèque publique s'épanouit, stagne ou périlite selon que les individus la fréquentent ou non, la considèrent comme un acquis important ou marginal. Sans assise sociale, la bibliothèque devient donc une institution vulnérable.

De ce point de vue, nous considérons la bibliothèque publique comme une collectivité de citoyens qui lisent et possèdent leurs règles et privilèges d'accès. Cette collectivité de lecteurs donne à la bibliothèque son droit de cité et lui permet de développer ses services afin de mieux servir la communauté locale. La bibliothèque publique a donc toujours besoin de renforcer les liens qui l'unissent à sa collectivité et d'élargir son lectorat.

Sans prétendre faire lire tous les individus nous devons reconnaître qu'il existe un déséquilibre marqué entre le lecteur assidu, client de nos institutions, et la masse du public potentiel non lecteur, ou à tout le moins non utilisateur. Au Québec, les chiffres présentés par le Ministère de la Culture et des Communications sont assez éloquentes à cet égard : le nombre d'abonnés atteint 31 % de la population desservie et une proportion de 43 % de Québécois déclarent ne lire que rarement ou jamais de livres (Ministère de la Culture et des Communication, 1998).

Ce problème de sous utilisation ne tient maintenant que peu de l'accessibilité physique au livre. Au cours de la décennie 1980-1990, les pouvoirs publics se sont attaqué à ce problème. La bibliothèque publique compte maintenant parmi les équipements culturels jugés les plus accessibles avec une base de 91 % de clientèle desservie sur la totalité du territoire québécois.

■ L'animation, un portrait hétéroclite

Après ce considérable investissement dans les infrastructures, nous nous sommes donc retrouvés avec une sous utilisation des établissements consacrés au livre. Cette conjoncture a préparé l'arrivée d'une kyrielle d'activités à teneur culturelle, expressive et ludique ayant pour but de promouvoir l'utilisation de la bibliothèque : films, spectacles, ateliers créatifs, expositions, etc. :

« Il fallait faire de l'animation. Il fallait animer des espaces prévus pour l'animation. Il fallait se donner une image à la mode. Il fallait que les membres de la communauté prennent possession de lieux. Et on s'est mis à animer... trop souvent, hélas!, pour animer. » (Beauchesne, 1985, p. 10).

Dans les bibliothèques publiques, ce verbe semble avoir pris le plus souvent le sens de diffusion culturelle : expositions d'œuvres, de films et de spectacles. L'animation a, aussi, souvent été utilisée comme un produit d'information complémentaire aux collections : conférences et séances d'information communautaire. L'animation peut être

également prise dans le sens d'activités expressives tels les cours d'art. Elle peut être aussi centrée sur l'écrit et prendre alors une des nombreuses formes d'animation du livre ou de la lecture : heures du conte, club de lecture, initiation à la bibliothèque, etc. Enfin, d'un angle marketing, l'animation est utilisée comme un moyen propre à augmenter la visibilité de la bibliothèque et l'utilisation de ses services ou produits. Elle sert alors d'outil promotionnel.

Ce flou autour du concept d'animation a favorisé l'arrivée de programmations aux contenus très divers. D'aucuns argumenteront que cette diversité des moyens est nécessaire compte tenu de l'ampleur du mandat des bibliothèques publiques et la nécessité de promouvoir son utilisation. Cependant, une telle pluralité d'efforts permet-elle à la bibliothèque de mieux remplir son mandat ou constitue-t-elle plutôt un éparpillement de ses énergies et moyens?

■ Une orientation pour l'animation

Disons d'abord que l'animation en bibliothèque publique ne doit pas être considérée comme un accroissement de son activité bibliothéconomique. Cette activité à la fois pédagogique, ludique et promotionnelle doit viser de façon ultime à former des lecteurs, à créer et puis soutenir leurs habitudes de lecture. L'idée n'est pas nouvelle, il y a 25 ans, une bibliothécaire française notait que :

« L'animation n'est pas un domaine à part dans l'activité de la bibliothèque, même le plus simple, même le moins glorieux, s'effectue dans l'idée d'un même but à atteindre : faire lire mieux, faire lire plus les lecteurs, faire lire les non lecteurs... » (LeTellier, 1974, p. 1).

Bien que les activités d'animation qui supportent le mandat de diffusion culturelle (expositions d'œuvres, spectacles, films...) demeurent valables, elles n'agissent que de loin sur

l'utilisation (la lecture) du produit culturel le plus important de la bibliothèque publique (le livre).

Face à ce problème, la bibliothèque publique ne peut donc frileusement s'en tenir aux besoins exprimés tout en continuant à s'occuper uniquement d'une clientèle de lecteurs assidus – clientèle par ailleurs encore minoritaire, on l'a vu. Elle ne peut non plus continuer à accorder la même importance dans son budget à tout ce qui rentre sous le vocable « animation »; des choix s'imposent. Les directeurs doivent se questionner maintenant à savoir jusqu'à quel point et comment les travailleurs de bibliothèques publiques doivent s'occuper des individus qui n'utilisent pas la bibliothèque publique pour alimenter leurs lectures ou qui tout bonnement ne lisent pas.

« ... un individu devient et demeure lecteur parce qu'il entretient, dès ses premières expériences et tout au long de sa vie durant, une relation affective positive avec la lecture. »

C'est donc dire qu'en plus d'assurer constamment une meilleure diffusion de ses ressources aux clients traditionnels, les bibliothécaires doivent évidemment susciter l'utilisation des services parmi les lecteurs qui ne sont pas encore ses clients, mais aussi prendre une part active dans l'implantation, le développement et l'alimentation des habitudes de lecture des citoyens.

Si nous choisissons cette orientation pour nos bibliothèques nous devons répondre au préalable à deux questions fondamentales : quelle(s) clientèle(s) devons nous viser en priorité? Et, deuxièmement, quel mode d'intervention spécifique devons nous utiliser afin d'atteindre nos buts? (développer et alimenter les habitudes de lecture).

■ Les jeunes - une clientèle à privilégier en animation

Le choix d'orienter l'animation de la lecture vers cette partie de notre clientèle se justifie pleinement dans la mesure où nous savons que les habitudes de lecture se forment généralement tôt chez un individu. L'enfant absorbe en effet très vite le système de valeurs culturelles de sa société :

« La plupart des lecteurs adultes affirment avoir pris goût à la lecture dès leur jeune âge alors que ceux qui ne lisaient pas dans leur enfance ne lisent souvent pas plus à l'âge adulte. » (Cimon, 1981, p. 32).

Ce postulat trouve d'ailleurs écho dans plusieurs textes sur la lecture dont le dernier document du Ministère de la Culture et des Communications sur l'état de la situation de la lecture et du livre au Québec.

Il importe donc d'accorder à cette clientèle toute notre attention afin de former les lecteurs de l'avenir. Nous devons également accorder une attention toute particulière aux enfants de milieu défavorisés, ceux-ci étant peu exposés au livre et au modèle de la lecture.

■ Concepts à retenir

Comme l'a dit si bien Daniel Pennac : « *Le verbe lire ne supporte pas d'impératif* » (Pennac, 1992, p. 13). À la lumière de nos lectures, nous suggérons qu'un individu devient et demeure lecteur parce qu'il entretient, dès ses premières expériences et tout au long de sa vie durant, une relation affective positive avec la lecture. Il apprend à aimer lire en retirant du plaisir de ses expériences de lecture. Cet acte est gratuit et ne requiert pour lui aucune justification ni exigences : scolaires, pédagogiques ou forcément utilitaires. Si cette lecture demeure gratuite, il y a de fortes chances qu'il la répète jusqu'à ce qu'elle devienne une habitude :

Animation de la lecture et programmes de lecture d'été

« Les lecteurs assidus considèrent que le plaisir de lire est leur principale motivation dans une proportion de 64 % contre 36 % pour la fonction utilitaire. En somme on lit d'abord pour l'utilité puis l'on devient lecteur assidu, pour le plaisir de lire... Le lecteur occasionnel ne pourra devenir un lecteur assidu tant et aussi longtemps que le plaisir n'occupera pas une place plus importante dans sa motivation à lire en marge des besoins de type utilitaire ». (Ministère de la Culture et des Communications, 1998, p. 13).

■ Des modes d'emploi à privilégier – une formule à explorer

Quelques formules basées sur l'animation de la lecture privilégiant le plaisir ont été développées dans nos bibliothèques : heures du conte et variantes, visites de classes animées, rencontres ponctuelles avec les auteurs, illustrateurs ou avec un animateur qui développe une animation autour de la lecture (jeux de découvertes de collections de romans, musées imaginaires, etc.).

Ces méthodes permettent une découverte des plaisirs de la lecture dans un environnement ludique. Malheureusement, elles nécessitent souvent assez de préparation, **rejoignent un public d'enfants restreint** et demeurent assez contraignantes pour les participants dans la mesure où elles exigent une présence assidue, ou de la disponibilité quand elles ne sont pas imposées par le professeur. En outre, hors de l'heure du conte, ces animations demeurent souvent ponctuelles et manquent de suivi et de renforcement.

■ Les programmes de lecture d'été

L'objet de cette deuxième partie sera de présenter et proposer les programmes de lecture d'été comme un moyen opportun d'intervention auprès de la clientèle jeunesse. Nous y verrons les clientèles

cibles, les buts, objectifs poursuivis et l'évaluation des programmes. Enfin, nous décrirons quelques aspects importants à considérer pour la planification et l'élaboration d'un programme de lecture d'été.

■ Une histoire à succès

Les premiers programmes de lecture d'été remontent à 1924 et sont originaires des États-Unis où ils sont devenus une tradition estivale (Buest, 1924). Ces programmes furent créés afin d'encourager les enfants et la famille à utiliser la bibliothèque et à lire durant les vacances d'été.

La grande majorité des programmes recensés dans la littérature s'adressent aux enfants du primaire. Certains programmes sont maintenant réalisés à l'échelle régionale ou à celle d'un état. En 1990, Le *National Center for Education Statistics* évaluait que 95 % de toutes les bibliothèques publiques des États-Unis offraient un club de lecture d'été à leurs jeunes clients (Locke, 1992, p. 77).

L'explication de la popularité grandissante des programmes de lecture d'été américains est sans doute à chercher dans la souplesse de leur fonctionnement et dans la participation qu'ils suscitent auprès des jeunes.

Bien que ces programmes existent depuis longtemps aux États-Unis, la littérature professionnelle publiée sur le sujet n'est pas abondante. Nous retrouvons peu d'articles recensés dans les index de périodiques en bibliothéconomie, mais un certain nombre de programmes américains (kit) sont recensés dans ERIC (Educational Resources Information Center). Les aspects théoriques sont, en outre, à peine développés comparativement aux modèles proposés.

Notons tout d'abord que l'on utilise le plus fréquemment le mot *programme* et non activité ou animation d'été ce qui signifie que cet effort promotionnel et éducationnel contient les éléments

essentiels des programmes structurés : une ou des clientèles cibles, un ou des but(s), le plus souvent des objectifs mesurables, un choix d'une formule et des moyens pour la réalisation des buts et objectifs.

■ Clientèles cibles

L'auditoire visé peut varier d'un programme à l'autre. Habituellement ce sont les enfants du premier et deuxième cycle primaire qui sont ciblés (6-12), car ils sont en plein processus d'apprentissage de la lecture (décodage). Les études de Ross, Cornelius et Semmel (1982), ainsi que de Carter (1988), démontrent que les enfants du primaire qui participent à de tels programmes maintiennent ou améliorent leurs habiletés en vocabulaire et en compréhension.

Les prélecteurs peuvent également être visés via les parents. L'implication de ceux-ci est d'ailleurs souvent sollicitée afin qu'ils encouragent leur(s) enfant(s) à participer au programme. Des auteurs, tels que Goodman (1986) et Meek (1986), font mention de l'importance de l'influence parentale sur le désir de lecture de l'enfant. Geneviève Patte (1987) note que :

« Si à la bibliothèque ou à la maison, un adulte se donne le temps de lui lire mais surtout de l'écouter lire pour assister à ses progrès, il y a de fortes chances pour qu'il ait envie d'arriver à maîtriser seul la lecture » (Patte, 1987, p. 209).

C'est pourquoi les bibliothécaires profitent de la tenue de tels programmes pour sensibiliser les parents à l'importance de la lecture chez leurs enfants et les encourager à prendre du temps pour lire à leur enfant, ainsi qu'à discuter de ses lectures avec lui.

Nous retrouvons peu de programmes de lecture d'été pour adolescents dans la littérature. L'expérience de la bibliothèque de Springfield témoigne cependant que cette clientèle peut être rejointe si le produit offert et son image sont adaptés aux goûts des adolescents.

■ Buts et objectifs

Les buts poursuivis par ces programmes sont en droite ligne avec ceux de l'animation de la lecture : faire vivre à l'enfant des expériences de lecture stimulantes dans un environnement ludique afin qu'il l'associe davantage à la notion de plaisir.

Les objectifs ne sont pas toujours formulés explicitement par les professionnels. Il est possible de viser des objectifs pour chaque enfant en établissant un contrat de lecture avec celui-ci ou alors des objectifs collectifs tels un nombre X de livres à lire par les membres dans l'été. Autre alternative, celle de fixer pour chaque groupe de lecteurs des objectifs. Certains objectifs promotionnels quantifiables sont parfois fixés tels l'augmentation du nombre de livres empruntés par les enfants dans la période d'été ou le nombre de participants inscrits.

■ Fonctionnement

La plupart des programmes de lecture d'été ont la particularité de s'adresser au plus grand nombre d'enfants possible par une approche souple, anti-compétitive, et individualisée soit celle du club de lecture.

La formule du club de lecture connaît de nombreuses variantes, mais son fonctionnement de base est fort simple : une thématique est choisie avant le début de l'été et la bibliothèque est décorée en conséquence. Les participants inscrits doivent lire un certain nombre de livres fixés dès le début par contrat ou consacrer un certain nombre d'heures par semaine à cette activité. Au cours de l'été, les participants reçoivent des coupons pour chaque livre lu ou pour une période X de lecture, ce qui leur permet de participer à plusieurs tirages. Une liste de titres choisis et annotés (sélection) est proposée à l'enfant pour l'aider dans ses choix.

Le programme de lecture prévoit aussi, selon le cas, une forme de renforcement positif ou un système d'émulation afin de stimuler les enfants à poursuivre le programme (prix à gagner, jeu de chasse au trésor dans la bibliothèque, échelle de progression individuelle ou collective, carnet de bord des titres lus, etc.).

D'aucuns argumenteront que la motivation proposée pour lire des livres est extérieure au plaisir de lire en soi. Les programmes de ce genre ne supposent cependant aucune pression de la part du personnel responsable; l'important ici étant de respecter l'autonomie du jeune lecteur. Cette approche retient en outre certaines caractéristiques de l'animation de la lecture : elle encourage la découverte de la diversité et de la richesse de la littérature tout en créant un climat de détente, de plaisir et d'appui autour de la lecture.

« La plupart des programmes de lecture d'été ont la particularité de s'adresser au plus grand nombre d'enfants possible par une approche souple, anti-compétitive, et individualisée... »

Le programme gagne à être enrichi d'animation ponctuelles ou hebdomadaires qui respectent ou renforcent la thématique du club choisie. Certains milieux supportent et promeuvent leur club par le biais d'un animateur qui effectue la tournée des parcs dans le cadre des programmes de terrains de jeux de la ville. Le professionnel prévoit le plus souvent une fête de clôture. À cette occasion, les enfants reçoivent un certificat d'accomplissement pour avoir complété avec succès le programme.

Comme son nom l'indique, le programme de lecture d'été se poursuit pendant la période des vacances estivales, soit de la fin juin à la fin août. Le programme de lecture est repris d'année en année avec

un nouveau thème et s'intègre rapidement dans la programmation des bibliothèques publiques vu son habituel succès auprès de la population. Les bibliothèques publiques font souvent appel aux écoles primaires de leur quartier afin de promouvoir l'événement juste avant la fin des classes.

■ Évaluation

Les statistiques d'inscription et de participation (nombre de livres lus, minutes de lectures totalisées, présences aux diverses animations) constituent les indicateurs les plus utilisés pour évaluer l'atteinte des objectifs d'un programme de lecture d'été. À ceci s'ajoute les importants commentaires des enfants, des parents et du personnel. Il est également possible d'apprécier l'impact à long terme de ces programmes en comparant l'évolution de la fréquentation, du prêt et des abonnements de la section jeunesse.

■ Aspects importants à considérer pour la planification et l'élaboration d'un programme de lecture d'été

Le succès d'un programme de lecture d'été dépend en premier lieu du soin que les responsables accordent à sa planification. L'analyse de la littérature et de plusieurs programmes de lecture d'été fait ressortir des aspects incontournables d'une planification de qualité. La démarche ici proposée sera adaptable selon les milieux.

1) Identifier le ou les responsables et commencer tôt dans l'année à planifier les différents aspects du programme. Le regroupement des bibliothèques publiques de Laurentides-Lanaudière, par exemple, regroupe les participants d'une vingtaine de bibliothèques publiques aux environs du mois de décembre afin de répartir le travail et déterminer les porteurs de dossiers pour le Club de l'année suivante.

Animation de la lecture et programmes de lecture d'été

2) Déterminer la ou les clientèles cibles à rejoindre.

3) Déterminer le but ou les objectifs à atteindre en fonction des clientèles ciblées. Notons que le ou les buts sont continus et peuvent s'échelonner sur plusieurs étés. Un minimum d'objectifs quantifiables pourra permettre d'évaluer l'efficacité du programme.

4) Choisir un titre et un thème pour le programme. Il sera selon le cas fantaisiste et/ou original. Dans tous les cas, il faut briser l'atmosphère académique ou scolaire. À ce stade de la planification, il est important de solliciter les idées du personnel de la bibliothèque : le succès d'un tel programme sera en bonne partie attribuable à l'effort de groupe et l'implication du personnel se révélera très précieuse.

Certains guides de préparation de programmes d'animation suggèrent également de tenir des groupes d'opinions avec, par exemple, les professeurs du primaire, parents et bien sûr les enfants eux-mêmes, et ce, afin de s'assurer d'une rétroaction de la part de la communauté avant d'élaborer le contenu final du programme. Ces groupes de discussions constituent également des outils de promotion à ne pas sous-estimer.

5) Veiller à combiner les éléments du *marketing mix*, soit le produit, le personnel, le prix et l'endroit et le moment. Le produit devra être adapté aux clientèles visées. L'expérience démontre qu'il semble plus fructueux de fixer des objectifs faciles à atteindre par l'enfant et de mettre davantage d'efforts sur la participation des parents, l'animation visuelle et le matériel promotionnel.

6) Mobiliser le personnel compétent et nécessaire afin d'organiser et réaliser les animations ou le matériel. Un personnel enthousiaste influe sur la participation d'une activité qui, rappelons-le, est libre.

7) Choisir la période sur laquelle s'étend le programme et prévoir les jours

et heures stratégiques pour les événements spéciaux.

8) Assurer la gratuité pour la participation à tous les éléments du programme : inscription, animation, matériel promotionnel et autres.

9) Rédiger un synopsis du déroulement pour chaque activité. Il comprendra les personnes ressources, le public cible, le lieu, l'horaire, le matériel nécessaire, le budget, la publicité et l'échéancier de préparation.

10) Dresser un inventaire des personnes ressources à contacter ou à inviter à participer au programme d'été (artistes locaux, associations, groupes scouts ou louveteaux, animateurs professionnels).

11) Solliciter la collaboration des professeurs des écoles primaires avoisinantes : visites dans les classes et lettres d'invitation aux élèves lues à voix haute par chaque professeur à sa classe.

12) Estimer les ressources budgétaires requises pour la réalisation complète du programme. Prévoir une sous-catégorie budgétaire ou une enveloppe pour le programme assurera la présence de fonds nécessaires à chaque année.

13) Préparer un outil d'évaluation. Idéalement, l'évaluation doit passer en revue toutes les activités qui ont mené à la réalisation du programme : clientèles ciblées, objectifs quantitatifs, pertinence de la thématique, matériel promotionnel, personnes ressources, préparation du personnel, déroulement des activités, fonctionnement interne, publicité. Les commentaires et réactions des enfants, des parents et du personnel seront également révélateurs.

Un modèle existant au Québec

Le Club des Aventuriers du Livre est un club estival pour les jeunes organisé par le regroupement Bibliothèques publiques

Laval-Laurentides-Lanaudière. Chaque bibliothèque faisant partie du regroupement est libre de se joindre au programme annuel.

En 1998, une vingtaine de bibliothèques ont participé au projet. La rencontre initiale de coordination a lieu au moins six mois avant la tenue du Club. Les participants s'engagent dans divers comités : organisation de la conférence de presse, recherches et commandes de matériel, recherches de commanditaires régionaux, de subvention provinciale, rédaction et distribution de la sélection de livres, élaboration ou modification du site web, recherche d'une ou de plusieurs personnes ressources pour l'animation, élaboration du concours régional, collection et présentation des statistiques. Cette collaboration permet d'obtenir pour chaque bibliothèque participante un club de plus grande envergure : commandites substantielles, matériel promotionnel et publicitaire de première qualité, une sélection de livres étoffée et bien sûr des achats regroupés d'animations professionnelles. En 1998, au-delà de 4200 lecteurs ont lu 45 402 livres et 3840 ont participé aux activités d'animation qui leur ont été exclusivement offertes.

Le lecteur trouvera dans la bibliographie quelques exemples pertinents de clubs de lecture d'été américains et canadiens qui ont connu beaucoup de succès. Voir également les sites suivants :

<http://www.bplll.qc.ca/aventuriers/>
<http://www.city.fredericton.nb.ca/community/prog.html>
<http://www.interchg.ubc.ca/bcla/yaacs/src/src.html>

Conclusion

D'un point de vue marketing, la bibliothèque publique se différencie des autres milieux documentaires par la présence d'une clientèle non captive, qui se doit d'être sollicitée et séduite. C'est pourquoi ses responsables ont toujours besoin de renforcer les liens de la bibliothèque avec la communauté, de faire

preuve de visibilité et, par cela, de gagner de nouveaux lecteurs, de nouveaux abonnés.

À ce jour, le livre demeure le premier produit de la bibliothèque publique, et il est important de stimuler l'émergence ou la consolidation d'habitudes de lecture de notre jeune public. C'est, selon nous, à cette première fin que l'animation pour les jeunes en bibliothèque publique doit tendre. Avec cet objectif en tête, les bibliothécaires en sont arrivés à penser et réaliser des animations ou des programmes qui stimulent vraiment la lecture tels les programmes de lecture d'été. Cette approche retient les caractéristiques fondamentales de l'animation de la lecture : elle encourage la découverte de la diversité et de la richesse de la littérature tout en créant un climat de détente, de plaisir et d'appui autour de la lecture.

Les programmes sont souples d'application et peuvent donc être utilisés dans les grands et petits milieux avec un égal bonheur. Les grands clubs permettent de rejoindre une vaste clientèle tandis que les petits favorisent un contact privilégié avec les participants.

Il y a de cela quatre ans, lors d'un voyage aux États-Unis, je visitai la Bibliothèque de Seal Harbor, petite communauté côtière du Maine. Je fut attiré par un grand tableau de carton sur lequel des enfants collaient chacun leur petit athlète de papier. J'entrai vite en discussion avec la bibliothécaire qui m'expliqua que trente petits « champions » suivaient son club avec assiduité cet été là. Un petit système d'émulation avait été mis sur place pour récompenser les lectures. Les responsables connaissaient bien les enfants et pouvaient discuter de leurs lectures, en proposer et apprécier leur progrès. Chaque enfant était libre d'assister ou non à la lecture de la semaine, mais tous devaient recevoir leur certificat méritoire à la fin de la saison. C'était personnel, amusant et stimulant. Il n'en faut pas plus.

Bibliographie

- American Library Association. 1990. *Adventures in Wonderland Reading Club Program Guide*. Chicago : ALA, 32 p.
- Bacon, Donna. 1987. "Springfield's Young adult Reading Program" *Show-me Libraries*, vol. 39, (October-November), pp. 31-33.
- Beauchesne, Yves. *Animer la lecture*. Montréal : ASTED, 1985. 235 p.
- Boyce, Judith I. 1990. "Building a Summer Reading Program : The Louisiana Experience". *Public Libraries*, vol. 29, no 2 (March-April), pp. 94-98.
- Buest, Nora A. 1924. "For Boys and Girls". *The Wilson Bulletin*, (June) vol. 2, pp. 243-246.
- Carter, Vivian. 1988. "The Effects of Summer Reading Program Participation on Retention of Reading Skills" *Illinois Libraries*, vol. 70, no 1 (January), pp. 56-60.
- Chambers, Aidan. 1983. *Introducing books to children*. Boston : Horn Book, Inc., 129 p.
- Charrette, Christiane. 1985. « Les livres dans la rue » *Documentation et bibliothèques*, vol. 31, no 4 (octobre-décembre), pp. 139-145.
- Cimon, Marie et al. 1981. *L'enfant-lecteur, une personne à découvrir*. Québec : PPMF-Laval, 64 p.
- Compte-rendu du stage en animation autour du livre, 16-20 avril 1973 : 29-30 novembre. 1974. *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 19, no 4.
- Cornelius, Paula Lee et Semmel Melvyn I. 1982 "Effects of Summer Instruction on Reading Achievement Regression of Learning Disabled Students" *Journal of Learning Disabilities*, vol. 15, pp. 409-413.
- Dufresne, Claire E. et al. 1984. *Guide d'animation et répertoire d'activités pour les bibliothèques publiques du Québec*. Québec : Claire Dufresne, 189 p.
- France. Commission du livre et de la lecture. 1982. *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture*. Paris : Dalloz, 297 p.
- Goodman, Yetta M. et Haussler, Myna. 1986. "Literacy Environment in the Home and Community. In Tovey, Duane R. et Kerber, James E., eds, *Roles in Literacy Learning*. Newark : International Reading Association. 1986, pp. 26-32.
- Letellier, Brigitte. 1974. « Le droit de lire ». *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 19, no 1 (janvier), p. 1.
- Locke, J. 1992. "Summer Reading Activities – Way back When". *Journal of Youth Services in Libraries*, vol. 6, no 1 (fall), pp. 73-77.
- Mathieu-Stasse. 1986. « Quand les livres se promènent dans la rue ». *Des livres et des jeunes* (printemps), pp. 34-37.
- Mecune, Bonnie. 1992. "Bank on talent, not budgets". *American Libraries*, vol. 23, no 5 (May), pp. 410-412.
- Meek, Margaret. 1986. *Learning to read*. Portsmouth : Heinemann Educational Books, 254 p.
- Morrow, Paula. 1985. *Library Treasure : A Summer Reading program*. *Top of the news*, vol. 41, no 2 (winter), pp. 169-176.
- Patte, Geneviève. 1987. *Laissez-les lire! Les éditions ouvrières*, 358 p.
- Pennac, Daniel. 1992. *Comme un roman*. Paris : Gallimard, 173 p.
- Pilon-Picard, Louise. 1986. « La lecture ne se fait pas qu'avec les yeux! », *Des livres et des jeunes*, pp. 52-53.
- Québec. Ministère de la Culture et des Communications. 1998. *État de situation de la lecture et du livre au Québec : document d'information pour la consultation publique sur le projet de politique de la lecture et du livre*. Québec : Ministère de la Culture et des communications, 121 p.
- Roberts, Ken. 1982. "Observation on storytelling". *Emergency Librarian*, vol. 10, no 2 (november-december), pp. 6-7.
- Ross, Patricia A. "Regression study – now the long hot summer". *The Reading Teacher*, vol. 28, pp. 28-29.
- Speer, Eunice H. 1971. "Library clubs" *In Elis*, vol. 5, p. 207.
- Sturdivant, Nan. 1989. "Meet me at the Library". *Wilson Library Bulletin* (April), pp. 52-54.
- Zwarenstein, Mandy. 1986. "Motivating children to read". *Canadian Library Journal*, vol. 43 (December), 1986, pp. 402-406.

Consultant indépendant pour une grande organisation : opportunités de travail et guide de survie pour le professionnel de l'information

Gabriel Aslan
Consultant en gestion et recherche
d'information

gabas@sympatico.ca

Témoignage

Dans le monde de travail d'aujourd'hui qui s'éloigne de plus en plus de son organisation traditionnelle et dans laquelle les emplois stables deviennent une rareté, le professionnel de l'information désirant exercer dans des milieux corporatifs doit être préparé à l'éventualité d'accepter un statut de consultant indépendant. En ces conditions, une vision intégrée de la gestion de l'information et une formation polyvalente peuvent faciliter l'accès à ces milieux. Cet article, inspiré par une communication présentée par le même auteur au Congrès 1998 de l'ASTED-APSDS, trouve sa source dans une expérience de travail particulière, mais plus qu'un témoignage, il veut proposer une succincte synthèse sur la problématique du consultant indépendant dans le milieu corporatif.

Independent consulting for a large organization : work opportunities and a survival guide for the information professional

In the present work environment, where permanent positions are becoming ever more scarce, the information professional wishing to work for a large organization should be prepared to consider the position of independent consultant. A broad concept of information management and a multi-faceted education increase one's chances of access to the corporate milieu. This article, a version of a paper presented by the author at the 1998 Conference of ASTED-APSDS, is based on an actual work experience and presents a concise outline of the problems confronting the independent consultant in the corporate environment.

De nos jours, un diplômé en sciences de l'information peut accepter, pour entrer sur le marché du travail, des contrats temporaires en pensant à l'acquisition d'une bonne expérience. De plus, se trouver à l'intérieur d'un milieu donné - même pour une durée limitée - représente un contact direct avec d'autres éventuelles opportunités de travail intéressantes. Après trois ans d'une telle expérience, je peux constater que mon statut de consultant qui paraissait provisoire, est devenu stable et que je suis, par la force des choses, un travailleur autonome, produit d'un processus d'adaptation à la réalité actuelle du monde du travail. Il est bien reconnu maintenant que cette réalité, en termes de l'emploi, est caractérisée par un virage serré vers la sous-traitance, l'impartition, la consultation, et autres formes d'acquisition de la force de travail qui sont appelées à diminuer la part des salaires et avantages sociaux dans les dépenses de nos entreprises entrées dans l'époque de la « nouvelle économie ».

Nous pourrions dire que, pour plusieurs spécialistes de l'information, la rareté des emplois réguliers et la saisie des opportunités de travail à contrat, ouvrent la porte à une orientation vers le travail autonome, orientation qui, avec le temps, peut devenir pour certains, leur vrai choix d'exercice de la profession. Il faut toutefois reconnaître que, en général, peu de professionnels font ce choix de plein gré. Pour la plupart, reste plus enviable la

perspective d'un emploi à long terme dans un service d'information d'une entreprise ou institution, emploi qui permettrait de donner, à long terme, la mesure complète de ses capacités et talents. Cependant, prendre un emploi, dit stable, ne devrait peut-être pas être fait à n'importe quel prix. Une insatisfaction professionnelle due à un domaine pour lequel on n'a pas d'intérêt, ou à un milieu inadéquat à ses compétences et aptitudes, c'est encore plus difficile à gérer que le statut de consultant autonome.

Prenons la situation d'un nouveau diplômé en sciences de l'information, se retrouvant dans l'alternative de gagner sa vie à contrat comme consultant et ayant devant soi une belle grande entreprise où la porte s'entrouvre. Plusieurs étapes et expériences l'attendent, dont certaines risquent de ressembler au contenu des sections qui suivent.

■ Nouveau diplômé approchant l'organisation

La recherche d'un emploi à sa part de hasard, mais cette part est encore plus importante dans notre profession qui peut s'exercer dans les domaines les plus variés. Cependant, il serait mieux d'essayer de privilégier dans sa formation et sa recherche d'emploi le domaine le plus proche de ses intérêts, formation et expériences professionnelles antérieures

aux études en sciences de l'information. Pour un spécialiste de l'information, le fait d'essayer de se diriger vers un domaine qui l'intéresse et, plus encore, dans lequel il détient déjà une certaine expertise, peut, en général, offrir de meilleures chances de réussite et de satisfaction professionnelle. En faisant le choix d'un domaine privilégié pour l'exercice de la profession, on peut saisir plus facilement les opportunités les plus intéressantes et en même temps, on peut manifester autour de soi, l'intérêt pour le domaine choisi, ce qui peut déclencher d'autres opportunités.

Une belle occasion pour faire son entrée dans le milieu de travail de son choix, c'est le stage de fin d'études où, à l'occasion, une autre activité non rémunérée. Mais, une fois entré dans la maison, qu'est-ce qu'on doit faire pour essayer d'y rester plus que le temps d'un stage? La première action serait peut-être de bien accomplir son mandat initial - celui de stagiaire. Mais, si le stage est une activité de formation, il faut aussi que le milieu d'accueil y trouve son intérêt. Accepter un stagiaire est, en principe, un geste bienveillant qui s'inscrit dans la collaboration traditionnelle entre le monde de l'enseignement et le monde du travail. Cependant, faire fructifier l'expérience d'un stage en entreprise demande plus qu'un apprentissage pratique, même très méritoire. Il faudrait, aussi, être très flexible et prêt à offrir quelque chose en échange à son milieu d'accueil. Par exemple, dans un centre de documentation corporatif d'une grande entreprise, on peut retrouver dans un espace assez restreint, l'expression vivante de la plupart des connaissances qui étaient auparavant la matière de nos cours et séminaires. On pourrait alors se lancer avec « passion » dans l'étude de ce milieu pour acquérir le plus d'information sur les modalités de faire du service en question, ce qui deviendrait une précieuse expérience pour l'apprenti spécialiste. En procédant ainsi - apprendre mais ne pas donner rien en échange - c'est regarder seulement de son côté et en fin de compte ne pas se rendre un vrai service. On peut prendre

une autre option, celle du compromis entre les intérêts des deux parties. À l'heure des changements technologiques rapides, ceux qui viennent des bancs de l'école ont l'avantage de posséder des connaissances dans les nouvelles technologies de l'information en avance sur le monde du travail. Il est alors naturel de procéder à un échange de connaissances et de pratiques des deux côtés. La modalité la plus sûre pour la réussite des premiers pas dans l'entreprise, est d'adapter son projet de stage - tout en respectant les exigences académiques de l'université - à un besoin spécifique du milieu. En d'autres termes de fournir « clés en main » un produit fini utile pour ceux qui accueillent le stagiaire. Une telle approche risque fort bien de vous laisser ouverte la porte du milieu choisi.

■ Du premier contrat à « l'abordage » de l'architecture informationnelle de l'organisation

La réussite d'un stage, ne devient significative qu'après le premier contrat rémunéré. Un premier contrat doit être évidemment l'expression de la confiance dans les capacités de travail de l'ancien stagiaire démontrées au cours de son stage. Un petit contrat, comme un remplacement de courte durée d'un spécialiste de l'information, employé de l'organisation, peut devenir l'occasion d'apprendre et expérimenter ce que le stage (car peut-être trop spécifique) n'a pas suffi à combler. Ainsi, on peut se retrouver brusquement dans le feu de l'action, avec le souci de tenir la situation sous contrôle, obligé de fournir rapidement la marchandise face à des besoins très concrets. À condition de fournir une prestation réussie, une telle occasion, en plus d'être très stimulante, pourrait constituer le premier d'une série de contrats.

À partir d'un premier contrat dans une grande institution, un effet d'entraînement a toutes les chances de se mettre en place

- au niveau du premier service d'information où le premier contrat a été effectué ou dans d'autres départements de l'organisation avec des besoins de produits et services d'information. L'avantage d'une grande organisation c'est le fait qu'on peut y trouver, sous un même toit, des besoins diversifiés tels la gestion d'un centre de documentation, les applications Internet, l'informatique documentaire en général, la veille stratégique ou, aussi bien, la gestion des documents administratifs, pour ne donner que ces exemples qui sont aussi reliés à mon expérience personnelle.

Pour pouvoir profiter de l'abondance des besoins en information dans une grande organisation, le professionnel de l'information doit utiliser sa polyvalence, doublée d'une vision intégrée de la gestion de l'information. Percevoir comme un système tous les éléments reliés à l'information dans une organisation, permet mieux de situer la réalisation d'un nouveau projet de développement de service ou produit d'information, d'harmoniser toute intervention dans ce système avec ses éléments préexistants, participant ainsi à son développement cohérent.

■ De l'importance du petit contrat de sous-traitance

À part les contrats occasionnels qu'une grande organisation peut offrir, il y a aussi l'opportunité des petits contrats, mais sur une base continue, comme par exemple la réalisation d'une revue de presse ou autre activité de cueillette d'information publiée dans diverses formes de médias. Il est à souligner ici l'importance qu'un petit contrat, mais qui assure une présence constante dans l'institution, peut avoir pour faciliter la saisie des autres opportunités à l'intérieur de l'organisation en question. Entre autres, on commence à être mieux connu à l'intérieur de l'organisation ce qui est une opportunité en soi.

Du moment où on est connu et présent dans l'organisation, on risque fort d'être sollicité, car on est perçu comme une possible solution à un problème particulier, quand ce problème-là se présente. C'est toujours plus difficile d'obtenir un contrat quand on le propose soi-même. Par contre, quand un problème est criant, on se rappelle tout de suite de l'existence du consultant. Il y a trop de gens qui s'improvisent comme chercheurs et gestionnaires de l'information. Or, ce n'est pas parce qu'on a une connexion à l'Internet qu'on devient spécialiste en information.

Sortir de l'intérieur des murs de la bibliothèque corporative

Si un centre de documentation peut offrir nombre de contrats pour le consultant indépendant, les occasions sont encore plus importantes à l'extérieur, c'est-à-dire dans les divers départements de l'entreprise. Dans chaque département, il existe des opportunités pour un spécialiste de l'information. Nous retrouvons sur ce terrain certaines des avenues de développement non explorées de la profession. En sortant des murs du centre de documentation, on doit laisser derrière soi une partie de ses réflexes de bibliothécaire. L'autonomie des départements et des équipes de travail peut conduire parfois à une certaine concurrence à l'intérieur de l'organisation, ce qui cause un dilemme pour le consultant avec une âme de bibliothécaire : son credo de rendre l'information disponible au plus grand nombre d'utilisateurs possible se heurte à la réalité qui fait en sorte qu'on est obligé de traiter séparément chaque demande d'information ou de service d'information. Ainsi, au lieu de rendre l'information disponible à plusieurs équipes de travail qui en ont besoin et qui, dans bien des cas, travaillent sur des projets communs ou complémentaires, il serait préférable de procéder à un traitement distinct pour chaque équipe ou service.

Dans ces conditions, il existe une possibilité de multiplier ses contrats et revenus.

Conclure ses premiers contrats : apprendre à poser ses conditions et savoir améliorer ses chances d'obtenir d'autres contrats

Au début de l'expérience comme consultant, la satisfaction d'obtenir du travail passe souvent devant l'importance de bien négocier les conditions du contrat (nécessairement à mettre sur papier). Par la suite, très vite, on peut se rendre compte de son erreur, mais il est déjà trop tard. Si on n'évalue pas correctement, au départ, les conditions de son contrat, on arrive à constater que ses honoraires ne représentent qu'une fraction d'un minimum adéquat par rapport à la qualité professionnelle de son travail. On arrive à comprendre à un tel moment, que mieux vaut poser ses conditions dès le début, que d'espérer à des ajustements équitables en cours de route. Parfois, la seule possibilité de régler un problème de ce genre est de mettre un point final au contrat respectif (conformément aux dispositions mêmes du contrat).

Voici quelques astuces dans l'art d'obtenir de bons contrats :

- proposer des honoraires établis par semaine de travail ou par produit d'information, et non par heure. Cette approche permet de se garder plus de flexibilité dans l'exécution du contrat et évite de comparer son taux horaire avec ceux des employés. Après tout, le consultant a un statut différent avec sa suite d'avantages et désavantages ;
- pour un contrat à durée indéterminée, essayer d'obtenir le droit d'une période de vacances payées, et l'inscrire dans le contrat ;

- une fois que la période initiale de stage, de formation, ou d'une autre activité bénévole est passée et qu'on a terminé son premier contrat, on devrait éviter de rendre des services gratuits à l'intérieur de cette même entreprise. Procéder de la sorte c'est travailler contre ses chances d'avancement professionnel, au sein de l'organisation ;

- donner très peu de renseignements quand son opinion ou son conseil en qualité de spécialiste est demandé. Utiliser ces situations pour suggérer la possibilité d'offrir ses services pour régler le problème en question. Le contraire serait un transfert gratuit d'expertise, pouvant conduire à la perte des contrats, quand ce n'est pas carrément de se faire voler ses idées originales ;

- une offre de service a plus de chances d'aboutir à un contrat ferme, si elle est déposée à un niveau hiérarchique supérieur. Ainsi on peut éviter une certaine concurrence entre le consultant et ses vis-à-vis à l'intérieur de l'organisation, qui sont directement concernés par le projet proposé par le consultant.

Conclusion

Dans une grande institution, on trouve facilement la confirmation de l'importance de considérer la gestion de l'information de manière intégrée, ce qui nous emmène, de plus en plus, à voir la pratique de la profession sous l'angle de la polyvalence. Cette polyvalence peut assurer la survie du consultant indépendant auprès d'une grande organisation. Cependant et comme toujours, il existe un revers à la médaille. Il arrive qu'après un certain temps, le consultant soit perçu comme un collègue par le personnel de l'institution. Le milieu s'habitue à la proximité de ce spécialiste « bon marché » utilisable au besoin, mais qui, par rapport au personnel de l'institution, garde une situation précaire, avec revenus aléatoires et sans aucune couverture sociale.

Il est parfois plus difficile de se convertir en travailleur salarié pour l'institution qui nous voit - d'une certaine manière - déjà acquis, que de se faire embaucher ailleurs où on est le parfait inconnu...

Par dessus tout, les possibilités de travail en entreprise restent immenses et peu exploitées, mais pour changer cette situation il faut sortir le spécialiste de l'information des murs de la bibliothèque corporative et l'approcher de ses clientèles potentielles.

Il faut façonner une nouvelle image du spécialiste en information pour favoriser son intégration dans le monde corporatif. On doit cesser d'être celui qui, par excellence, « aide » les autres à trouver l'information, et devenir celui qui fournit l'information. ■



Vous avez envie de réagir après la lecture d'un article de la revue?

*La rubrique « **Boîte aux lettres** » est conçue spécialement pour vous.*

Toute personne désireuse d'apporter son point de vue, ses réflexions ou ses commentaires peut les expédier par courrier, au 307, Sainte-Catherine ouest, bureau 320, Montréal (Québec), H2X 2A3, par télécopie : (514) 845-1618 ou par courriel : info@cbpq.qc.ca, à l'intention du Comité de rédaction, au secrétariat de la C.B.P.Q.

La collection Gestion documentaire

en mode graphique

de **COBA**

COBA > Documents

Pour la gestion des documents actifs, semi-actifs, inactifs, le plan de classification et le calendrier de conservation de tous types d'organismes.

COBA > Centre de préarchivage

Pour la gestion de boîtes de classement en entrepôt et leur contenu.

COBA > Bibliothèque

Solution intégrée : modules de catalogage, de recherche, d'impression de rapports, gestion des périodiques, gestion des prêts, etc.

COBA
LOGICIELS DE GESTION

955, rue Bergar
Laval (Québec) H7L 4Z6
Téléphone : (514) 334-8466
Télécopieur : (450) 629-1981
Internet : <http://www.coba.net>

INFOGES INC.

Monique Dumont, M. Bibl.
Tél.:(450) 629-6925

- Consultation
- Indexation
- Recherche

1037 Brodeur, Laval, Québec
H7G 4K6 Télécopieur : (514) 629-6927

Design Graph...

◆
**Infographie
Multimédia
Page Web**

Line Bodiguel

Tél • 514 598 8016

linemartine@sympatico.ca

La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

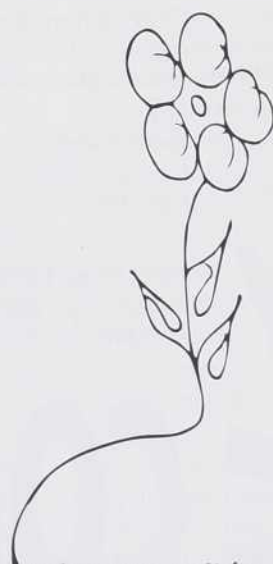
Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

LIBRAIRIE MERCIER

librairie agréée,
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6
Téléphone : (450) 435-0581
Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe
Arts et histoire
Littérature
Scientifiques
Médicaux
Service de recherche

S
 U
 M
 M
 E
 D
 A
 C
 A
 C
 A
 A

DOCUMENTATION

Academus / Gestion Documentaire

Paramétrage, alimentation de la base, indexation, thésaurus, recherches multi-critères, éditions et catalogues, DSI, autorisations d'accès, GED, format Marc.

Academus / Bibliothéconomie

Emprunts et réservations, retours, étiquettes code-barre, abonnements, bon de commande, relance fournisseurs, suivi budgétaire, recollement.

Serveur WEB

Internet / Intranet, recherches documentaires, revue de presse, réservation des documents, GED. **Venez découvrir le www.gbconcept.com.**



AVEC ACADEMUS FAITES COMMUNIQUER VOS INFORMATIONS

Diffusion de l'information

Revue de presse, synchronisations de bases, catalogage collectif, E-Mail, export catalogues, diffusion de bases d'images.

Services

Récupération de données, mise en place, formation, contrat d'assistance, notes techniques.

Architectures

Academus est disponible en version mono-poste ou client/serveur, PC (Windows™ NT et 95) et Macintosh™.



COMMUNICATION



G.B.N. CONCEPT

430, Sainte Hélène #403
 Montréal (Qué) H2Y 2K7
 Tél : (514) 286-4370
 Fax : (514) 286-0636
 E-Mail : roland@deev.com

Nom : _____
 Fonction : _____
 Service : _____
 Adresse : _____
 Ville / CP : _____
 Téléphone : _____ E-Mail : _____

Oui! je désire :

- recevoir un dossier sur **Academus**
- être contacté(e) pour une étude de mon projet
- assister à une présentation d'**Academus**



Comptes rendus

Les bibliothèques québécoises d'hier à aujourd'hui : actes du colloque de l'ASTED et de l'AQÉI

(Trois-Rivières, 27 octobre 1997)
Montréal : ASTED, 1998, 187 p.
ISBN 2-921548-43-7

Le 27 octobre 1997 s'est tenu à Trois-Rivière un congrès conjoint de l'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation) et l'AQÉI (Association québécoise pour l'étude de l'imprimé) portant sur l'histoire des bibliothèques au Québec. Les neuf interventions qui occupaient cette journée sont maintenant disponibles grâce à ce volume de la collection Documentation et bibliothèques de l'ASTED.

Bien que cela ne soit pas précisé dans l'introduction ou la préface, on peut supposer que les chapitres suivent l'ordre dans lequel les auteurs sont intervenus lors de ce colloque. Il serait difficile d'expliquer autrement leur organisation. Pour en saisir rapidement l'ampleur, on peut cependant les regrouper différemment, et notamment par le type de bibliothèque étudié. On constate alors que l'histoire des bibliothèques publiques domine très largement l'ouvrage avec cinq interventions sur un total de neuf :

- *Une contribution à l'histoire de la bibliothèque publique au XIX^e siècle*, Yvan Lamonde;
- *Les bibliothèques paroissiales, précurseurs des bibliothèques publiques au Québec?*, Marcel Lajeunesse;
- *La lecture publique au Québec à l'aube du XX^e siècle : les obstacles à la création de la Bibliothèque civique de Montréal*, Kenneth Landry;
- *L'évolution des bibliothèques publiques au Québec de 1960 à 1995*, Réjean Savard;
- *Présence et visibilité du livre québécois dans les bibliothèques publiques des années 1990*, Jean-Paul Baillargeon et Michel de la Durantaye.

Ces cinq textes se recoupent très peu. Ils offrent un panorama non seulement des bibliothèques publiques et de ce qui leur tient lieu d'ancêtres, les bibliothèques paroissiales, celles d'associations ou de corporations, mais aussi plus largement de la lecture publique au Québec du début du XIX^e siècle jusqu'aux années 1990. Le lecteur est d'abord introduit au sujet par le court texte de Yvan Lamonde qui insiste surtout sur les particularités de la recherche historique dans cette branche de la bibliothéconomie. Les outils disponibles pour étudier l'activité des bibliothèques sont avant tout les catalogues imprimés et les registres de prêts. Les premiers permettent d'évaluer l'offre de lecture, alors que les seconds dévoilent partiellement la demande (on ne peut oublier la lecture sur place). Le problème principal rencontré par les historiens est alors de comparer le contenu de catalogues et registres classés selon des systèmes différents.

Les contributions de Marcel Lajeunesse et de Kenneth Landry portent sur la même époque (du milieu du XIX^e au milieu du XX^e siècle), mais sous deux angles différents. Le premier tente de déterminer s'il y a une continuité des bibliothèques

paroissiales d'hier aux bibliothèques publiques d'aujourd'hui en étudiant le discours des autorités religieuses responsables de leurs mises en place et le destin de quelques unes d'entre elles. Landry se penche plutôt sur l'évolution des mentalités et sur la résistance des autorités religieuses à l'idée d'une bibliothèque ouverte à tous, à l'occasion du projet de Bibliothèque civique de Montréal.

Les deux autres interventions portent sur la période contemporaine. Savard dresse un bilan chiffré des indicateurs traditionnellement utilisés : financement (municipal et provincial), taille et croissance des collections, nombre de prêts et taux de rotation et enfin dotatation en personnel professionnel, cela depuis l'adoption de la loi sur les bibliothèques publiques en 1959 jusqu'en 1995. De leur côté, Jean-paul Baillargeon et Michel de la Durantaye mesurent le contenu québécois de l'offre documentaire des bibliothèques publiques dans le cadre d'une étude plus vaste sur la présence et la visibilité des livres publiés au Québec dans les institutions de promotion et de diffusion de l'imprimé que sont librairies, bibliothèques publiques et médias (presse écrite, radio et télévision). Ils utilisent pour cela une méthodologie originale basée sur le nombre, bien sûr, mais aussi sur l'emplacement et la position des ouvrages sur les différents présentoirs des bibliothèques publiques.

Les quatre autres textes qui composent ce volume se penchent sur quatre autres types de bibliothèques au Québec. Jean-Rémi Brault, qui a lui-même dirigé la Bibliothèque nationale de 1975 à 1986, en fait l'historique, de l'héritage des Sulpiciens jusqu'à l'arrivée de Philippe Sauvageau en 1989, en insistant sur le rôle joué par l'État. Gilles Gallichan s'intéresse lui aussi au rôle de l'État, mais en ce qui concerne la création de bibliothèques pour son propre fonctionnement, et particulièrement pour ses activités législatives. Marc Lebel offre au lecteur

une étude approfondie de l'offre documentaire dans les « collèges d'autrefois » aussi bien en ce qui concerne le contenu que la quantité et la disponibilité (l'accès pour l'élève selon son niveau). Enfin, l'intervention de Sylvio Normand porte sur un type de bibliothèques généralement peu évoqué par manque de sources d'information les concernant, les bibliothèques d'entreprises privées (financières, industrielles ou commerciales).

Au-delà des différences entre les milieux évoqués, il est intéressant de constater que certains thèmes reviennent d'un auteur à l'autre. Le plus attendu est d'abord la comparaison défavorable avec les milieux anglophones équivalents. Cela est particulièrement frappant dans le texte de Landry (sur la Bibliothèque civique), où les événements décrits sont mis en parallèle avec le « Public Library Mouvement », et la situation de l'Ontario et de sa capitale Toronto, dont la bibliothèque municipale libre et gratuite est inaugurée en 1884. Dans le texte de Savard également, tous les indicateurs sont comparés à ceux des bibliothèques publiques en Ontario pour constater que même si les efforts sont souvent plus importants au Québec (augmentation du financement, taux de croissance des collections), les bibliothèques ontariennes sont globalement plus performantes.

La plupart des interventions insistent également sur le rôle négatif joué par les institutions religieuses catholiques, soient qu'elles aient freiné par des campagnes de dénigrement l'évolution de projets publics (dans le cas de la Bibliothèque civique de Montréal par exemple), ou qu'elles aient entretenu leurs propres bibliothèques parallèles, les bibliothèques de paroisses ou celles des congrégations religieuses ouvertes au public (Bibliothèque Saint-Sulpice) qui diminuaient alors la nécessité de créer des bibliothèques publiques laïques, mais qui contrôlaient strictement les titres offerts au public.

En ce qui concerne les textes portant sur la période contemporaine (Savard et Baillargeon & Durantaye) ils arrivent tous les deux à la même conclusion du maintien d'une intervention importante de l'État comme condition de survie des bibliothèques publiques pour l'un et de l'édition québécoise pour l'autre. Le rôle de l'État dans la survie de l'identité culturelle du Québec y apparaît donc comme primordial.

Globalement, donc un ouvrage au contenu et au style varié, ce qui n'a rien d'étonnant dans le cas d'actes de colloque. On peut trouver un peu irritant cependant, le manque évident de temps consacré à la relecture, qui se traduit par de nombreuses fautes de frappe, parfois même par des fautes d'orthographe qu'on ne s'attend pas à trouver dans le texte d'auteurs, bibliothécaires ou historiens, de ce niveau d'érudition. On rencontre aussi parfois des élans nostalgiques ou idéologiques un peu déplacés. C'est le cas par exemple en conclusion du texte de Marc Lebel sur les bibliothèques de collèges. Il estime ainsi que les élèves d'aujourd'hui sont enterrés sous une masse surabondante de titres, contrairement à l'époque des maigres bibliothèques de section et de classe, et se retrouvent « *sans guide et sans repère, accablés par la masse et incapable de se fixer durablement* » (p. 135). C'est faire bien peu de cas du travail quotidien des bibliothécaires scolaires d'aujourd'hui! Un autre exemple d'exagération est disponible à la fin du texte pourtant très intéressant de Kenneth Landry, dans lequel il évoque la fusion des collections de la bibliothèque centrale de la Ville de Montréal avec celles de la Bibliothèque nationale du Québec comme un nouvel obstacle dans l'histoire de la Bibliothèque civique de Montréal, à l'image de la bataille menée par Mgr Bruchési, évêque de Montréal, contre la mise en place de celle-ci. Cela semble un peu exagéré.

On ne peut tout de même pas imputer aux autorités responsables du projet de Grande bibliothèque du Québec de vouloir mettre un frein à l'accès du public à une documentation variée et abondante!

Enfin, il est un peu surprenant de ne trouver aucune intervention sur les bibliothèques universitaires, qui sont fort nombreuses au Québec, et dans certains cas (à Montréal notamment), disposent d'une histoire plus ancienne que celle des bibliothèques publiques si longuement étudiée dans ce volume.

Malgré ces quelques reproches, il est intéressant à la lecture de cet ouvrage d'observer les problèmes rencontrés par les bibliothèques québécoises au siècle dernier et tout au long de celui-ci. Ils permettent de constater que les débats autour de la GBQ sont loin d'être nouveaux. Le choix d'un emplacement, le type d'administration, les collections offertes, la population desservie, le financement, sont tous des sujets qui ont tracassé d'autres générations de bibliothécaires, de politiciens et de journalistes, et auxquels des réponses adaptées à leur époque ont dû être trouvées. S'il ne fallait qu'une raison pour prendre les quelques heures requises pour lire ces actes de colloque, cette raison serait de mieux comprendre l'héritage de cette nouvelle institution du paysage culturel québécois.

Isabelle Bourgey

Bibliothécaire professionnelle



Faxon Québec

**Nous vous
indiquons le chemin
pour naviguer
dans l'univers de
l'information.**

L'AMÉRIQUE DU NORD

- **Faxon Québec**
www.faxon.ca/quebec.htm
- **Faxon Canada, Ltd.** www.faxon.ca
- **Dawson Information Quest (IQ)**
www.informationquest.com
- **The Faxon Company** www.faxon.com
- **EOS International** www.eosintl.com
- **Quality Books**
www.quality-books.com
- **Turner Subscriptions**
www.turner-sub.com

L'EUROPE

- **Dawson France**
www.dawson.co.uk/frsubs.htm
- **Dawson España S.L.**
- **Dawson UK Ltd.** www.dawson.co.uk

Faxon Québec et nos sociétés affiliées au sein du Dawson Information Services Group (ISG) vous font bénéficier de la force et des ressources d'un ensemble de sociétés internationales ainsi que d'un engagement solide à l'échelle locale. Nos services s'échelonnent entre les services traditionnels d'abonnement et de gestion de journaux électroniques et les systèmes haut de gamme de recherche dans le Web.

Peu importe votre destination, Faxon Québec peut vous servir de guide.

**faxon
québec**

UNE COMPAGNIE DAWSON
Solution globale en information

C.P. 48884, CSP Outremont, Outremont, Québec
Canada H2V 4V3 Tél : (514) 274-5468 / (800) 361-1431
Fax : (514) 274-0201 www.faxon.ca/quebec.htm

Pour voir plus loin... Il vous faut

REGARD sous Windows

le logiciel de gestion
informatisée de la
bibliothèque et
du centre de
documentation



Coup d'oeil
sur

REGARD sous Windows

REGARD est une solution performante
fonctionnant sur serveur Windows NT,
avec SQL Server et des postes Windows 95/98.

Intégré - bilingue - sécuritaire - convivial

Souple et adaptable,
il répond aux standards du marché.

À SURVEILLER

- Interface graphique de type 32 bits
- Pages-écrans dynamiques
- Banques de données personnalisées
- Support du format Marc ou séquentiel
- Indexation multiple
- Outil de recherche performant
- Recherche Internet Z39.50
- Gestion de la famille
- Réservations audiovisuelles
- Réservations de locaux et du matériel à la période
- Prêt entre bibliothèques
- Gestion de multiples succursales



Si vous désirez voir de plus près
REGARD, veuillez communiquer avec le
Service à la clientèle au (514) 251-3730.

REGARD

- _ CATALOGUE (fichier d'autorité)
- _ RECHERCHE (thésaurus)
- _ CIRCULATION
- _ EXPLOITATION ET IMPRESSION
- _ IMPORTATION* ET EXPORTATION
- _ INVENTAIRE ET UTILITAIRE

* CHOIX, DAVID, REPÈRE
et format MARC

REGARD

une solution intégrée

ACQUISITIONS
PÉRIODIQUES

Le module de gestion des acquisitions
et des périodiques est offert séparément.



<http://www.grics.qc.ca>

Internet, intranet, extranet: comment en tirer profit

Montréal : Les Éditions Transcontinental,
1998, 208 pages.
ISBN : 2-89472-054-8.

Avec cet ouvrage, le Centre d'expertise et de veille inforoutes et langues (CEVEIL) invite les gens d'affaires à passer à l'ère numérique, « à l'heure où il devient crucial de composer avec la technologie » lit-on en avant-propos. Plusieurs intervenants au sein du CEVEIL ont participé à sa réalisation. Citons les principaux qui sont François Hubert, Guy Bertrand, Cynthia Delisle, Gracia Pagola, Réjean Roy, Jian Yang, Catherine Saguès, Isabelle Quentin et Josée Beaudoin. Rappelons que le CEVEIL s'intéresse aux outils de traitement électronique de l'information et du savoir, aux inforoutes et à la place du français et des autres langues sur les réseaux de communication.

Le premier chapitre (*La naissance d'un nouveau médium*) présente la technologie Web de manière succincte, de la naissance d'Internet jusqu'aux concepts plus récents d'intranet et d'extranet. Le second (*En être ou pas*) aborde la question de la gestion et du repérage de l'information en insistant sur les « agents intelligents ». Ceux-ci peuvent opérer comme de véritables conseillers dans la recherche ou la fourniture d'informations, ou comme vendeurs virtuels pour la sollicitation très ciblée de consommateurs aux profils construits au fil de leurs visites sur les sites Web. Dans le troisième chapitre (*Ne cherchez plus... trouvez !*), on discute des répertoires et des moteurs de recherche. Les meilleures astuces pour faciliter le repérage de ses pages HTML y sont entre autres signalées.

Intérêts du CEVEIL obligent, le quatrième chapitre (*Prendre langue*) est consacré au multilinguisme. Le CEVEIL y va de ses conseils pour faire des affaires en plusieurs langues sur l'inforoute. Le dernier chapitre (*La grande convergence*) fait état de la faible audience d'Internet et discute de l'intégration du Web dans la télévision pour en élargir l'accès. En guise de conclusion, la « Lettre d'un internouille aux experts » aborde, sous la forme de discussions autour de questions fondamentales, des sujets touchant l'informatique en général et les réseaux : interopérabilité des ordinateurs et des logiciels, interfaces, incompatibilité des formats de fichiers, standardisation, code ASCII, publicité sur les réseaux, avenir de la poste et de la messagerie, place des langues autres que l'anglais sur l'inforoute.

Le lecteur novice trouvera au gré de sa lecture les définitions de termes du jargon d'Internet, tels webdiffusion, fureteur, hyperlien, technologie du pousser (*push technology*), etc., et leurs équivalents en langue anglaise. Ces informations complémentaires proviennent du « Vocabulaire d'Internet » de l'Office de la langue française. On a apprécié les nombreux encadrés, figures et tableaux qui présentent des données pertinentes sur l'actualité, ou qui colligent des adresses de sites Web, des statistiques, des descriptions d'outils, des solutions mises de l'avant par des entreprises, etc. Mentionnons au passage que la production de courts textes informatifs sur l'actualité dans le domaine des inforoutes est l'une des activités du CEVEIL (cf. *Les Brèves du CEVEIL*).

À l'exception du premier chapitre qui fait un tour d'horizon efficace du concept d'intranet et de ses bénéfices pour l'organisation (incluant des considérations pour assurer sa réussite), le reste de l'ouvrage vise plutôt à répondre à des interrogations qui tournent autour des préoccupations suivantes : comment peut-on faire de lucratives affaires grâce au Web, et ce type de technologie est-il

un investissement rentable pour les compagnies ? Le souci commercial occupe une place dominante dans ce livre qui se positionne tout à fait du côté des entrepreneurs (après tout, c'est bien à cette clientèle qu'il s'adresse...). Dans cette optique, on fait peu de cas des intérêts de l'utilisateur/consommateur, ce qui décevra les autres lecteurs, en particulier les spécialistes de l'information et les internautes, pour qui le Web est bien autre chose qu'un médium publicitaire de plus à subir.

Notre principal reproche va au trop grand nombre de sections, mais surtout de chapitres, consacrés à des sujets « accessoires » au Web, comme la convergence d'Internet et de la télévision, le plurilinguisme ou les avantages et inconvénients de la traduction automatique. C'est que ces développements se font au détriment de thèmes principaux, en l'occurrence intranet et extranet, abordés franchement dans le seul premier chapitre, voire dans le second dans une moindre mesure. Celui sur les outils de recherche (*Ne cherchez plus... trouvez !*) est bien mené, bien qu'étant quelque peu entaché par l'intérêt exagéré porté à la promotion de sa vitrine commerciale pour bien asseoir sa visibilité sur l'inforoute et améliorer ses chances d'être repéré en tête de liste des résultats. N'aurait-il pas été plus profitable de multiplier les trucs pour optimiser le repérage d'informations utiles avec les outils disponibles ?

Pour les organisations qui veulent vraiment tirer profit (tout de suite) des réseaux Web dans l'état actuel des choses en ce qui a trait à la gestion électronique de l'information, le livre mise trop sur les engins « intelligents » où tout est (ou serait) entièrement automatisé, que ce soit la recherche, la collecte de données, le traitement des documents ou la traduction. Ces technologies sont encore au stade de maturation et, au surplus, plusieurs d'entre elles n'ont aucun lien de dépendance direct avec le Web, lequel ne sert que de support élargi à leur déploiement (par exemple, les outils de traduction automatique n'ont pas besoin des réseaux pour exister). L'instant où les machines nous déchargeront efficacement des tâches mécaniques et contraignantes n'est pas pour demain matin.

Le premier chapitre est de loin le plus intéressant pour le non-commerçant : il contient ce qui aurait mérité d'être approfondi dans le reste de l'ouvrage. Dommage que des développements généreux sur des sujets plutôt secondaires et des considérations résolument tournées autour de la vente et du marketing en diluent la portée. Le « comment en tirer profit » du titre perd de sa globalité en cours de route, et les nuances entre réseaux privés et publics s'étiolent pour laisser la place aux seules réalités d'Internet. Néanmoins, nul doute que les chefs d'entreprises trouveront dans ce livre simple et bien écrit plusieurs éléments suscitant la réflexion sur l'impact des réseaux dans le monde des affaires.

Denis Levasseur
Professionnel de l'information
documentaire



Typologie des documents des organisations : de la création à la conservation

Gagnon-Arguin, Louise (avec la collaboration d'Hélène Vien).

Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec, 1998, 432 pages. ISBN : 2-7605-0943-5.

Dans le discours qui prévaut sur la société de l'information et sur la place que doit y occuper nos professionnels (bibliothécaires, documentalistes, veilleurs, archivistes, etc.), l'information et la connaissance sont princesse et reine. D'aucuns tentent dans le sillage du numérique d'amoindrir l'importance du concept de document (même de le rejeter) afin d'être mieux reconnus dans la nouvelle économie. Pourtant, *« ceux qui chaque jour dans les bureaux des administrations et des entreprises doivent gérer les affaires courantes, défendre leurs droits, présenter leur activité, mettre en valeur leurs résultats, ont bien sûr besoin d'informations, non pas d'informations brutes dont ils ne sauraient que faire, mais d'une information mise en forme et définie dans des documents. »* (p. vii ; Préface de Bruno Delmas, professeur à l'École des Chartes de Paris, Sorbonne).

Paru dans la collection « Gestion de l'information » aux Presses de l'Université du Québec, le livre de Louise-Gagnon Arguin et de sa collaboratrice confirme l'importance du document dans ce qu'il est et ce qu'il doit toujours être, même à l'ère du numérique et des réseaux. C'est par le document que s'identifie et se

reconnaît l'information, peu importe la nature du médium (papier ou électronique, matériel ou virtuel). À l'intérêt porté à l'information et à la connaissance se surimpose l'importance des documents. Les auteures ajoutent, à la lumière du bouleversement qu'ont connu la création et la gestion des documents avec l'arrivée de l'informatique dans les administrations: *« En abordant le sujet par la typologie, en utilisant cette réalité à l'intérieur d'un cadre d'analyse s'appliquant à tout type de document, cet ouvrage se veut un outil fournissant les informations nécessaires pour assurer la qualité même du document réel ou virtuel peu importe son mode de création. »* (p. 1).

Ce livre constitue un riche répertoire qui dresse une typologie des principaux documents témoignant des activités des organismes publics et privés qui oeuvrent dans le contexte québécois. Il compile en tout 79 fiches d'analyse sur autant de types de documents rencontrés communément dans ces organisations. Les fiches sont regroupées en sept grandes familles :

- Documents constitutifs
- Documents de réunion
- Documents de direction
- Documents de ressources humaines et de relations de travail
- Documents de communication
- Documents comptables et financiers
- Documents juridiques

Une introduction précède chaque famille ; elle présente des informations générales concernant l'ensemble des documents du groupe. Chacune des fiches est divisée en dix parties : contexte de création, définition, contenu, conditions de validité, fonctions, conservation, autorité responsable, documents reliés, informations complémentaires, lois. Les descriptions sont détaillées et toujours illustrées d'exemples. Les équivalents anglais des noms de documents sont

mentionnés, ce qui est fort utile. La mise en page est correcte et facilite la consultation. Une bibliographie complète se trouve à la fin de chaque section (ou famille) et témoigne de la somme de travail investi pour bâtir ce répertoire. Un index recense tous les documents cités ; les noms de ceux qui ont fait l'objet d'analyses sont mis en évidence par des caractères gras.

On regrettera peut-être dans cette typologie l'absence d'une catégorie consacrée aux documents techniques, laquelle pourrait par exemple inclure les types suivants : procédures opérationnelles, spécifications, dessins et plans d'ingénierie, manuels et fiches d'entretien, normes internes, etc. Cette documentation est courante, en particulier dans les entreprises des secteurs de l'industrie, du génie et des sciences appliquées en général. Par ailleurs, il faut déplorer que les documents décrits, leurs modalités de gestion et les exemples présentés relèvent de la seule réalité des imprimés. Bien que l'on précise en introduction que les écrits numériques doivent eux aussi comporter des éléments constitutifs de base, on omet tout à fait les particularités de ceux qui n'existent que sur les réseaux d'entreprise et sans affinité avec le monde papier, autant dans la forme et la structure que dans la manière de les appréhender.

Citons en outre les documents hypermédias dont les fragments de contenu sont partagés et délocalisés (par exemple, pages Web d'intranets), les bases de données, les textes sur les babillards internes ou expédiés par courriel, les chiffriers, etc. A-t-on songé aux systèmes d'information de gestion qui règnent dans nos administrations modernes ?

Ces deux reproches ne doivent pas amoindrir la qualité de ce solide travail de compilation qui devrait à coup sûr intéresser les gestionnaires de documents. Les étudiants en archivistique y trouveront un outil de référence précieux. Et pourquoi ne pas recommander l'ouvrage aux créateurs de documents qui pourront mieux en saisir les exigences de forme, de structure et de contenu. Une telle typologie est l'instrument idéal pour approfondir la connaissance des imprimés administratifs. Souhaitons qu'il favorise la réflexion sur les conditions à rencontrer pour assurer la valeur des écrits sur les réseaux.

Denis Levasseur

Professionnel de l'information documentaire



L'entreprise stratégique. Penser la stratégie.

Yvan Allaire, Mihaela Firsirotu.

Boucherville : Gaëtan Morin,
1998, 620 pages.
ISBN 2-89105-474-1.

À la veille du 21^e siècle, le livre d'Yvan Allaire et Mihaela Firsirotu est une synthèse de la pensée qui a conduit de nos jours à la suprématie mondiale incontestée de l'économie du marché et, dans ce cadre, à la domination du modèle économique libéral de l'Amérique du Nord. Une synthèse, mais en même temps, un ouvrage original de réflexion et d'implication polémique parce que les auteurs, s'adressant aux dirigeants d'entreprises « grandes ou petites », suivent un objectif précis : « *Il (l'ouvrage) vise ceux et celles qui sont prêts à investir une bonne somme d'énergie mentale pour s'approprier un modèle conceptuel éprouvé pour la réflexion et l'action stratégiques, ceux et celles qui sont insatisfaits de ces ouvrages simplistes, unidimensionnels, vite périmés qui foisonnent depuis quelques années dans le domaine de la gestion et de la stratégie d'entreprises.* » (p. V).

On pourrait diviser ce livre en trois grandes sections. La première (les chapitres 1-2) est plutôt descriptive et permet d'établir les bases de la discussion dans une bonne tradition qui, depuis le XVIII^e siècle, est respectée par toute démarche scientifique : clarifier les termes, établir le contexte et examiner l'état de la question. Donc, les auteurs définissent et analysent le modèle économique typique de

l'entreprise avec toutes les composantes sous-jacentes, clarifient la distinction firme / organisation, exposent les tendances dominantes dans la pensée en stratégie, examinent, brièvement, la transition de la stratégie formelle à la stratégie actualisée, développent un modèle de création de valeur économique pour une entreprise cotée en Bourse et présentent les leviers ou les « moteurs » stratégiques, financiers et corporatifs de création de valeur économique.

La deuxième section (les chapitres 3-6) est consacrée aux « dynamiques » qui caractérisent la complexité de l'univers économique de l'entreprise. Le lecteur trouvera ici un exposé détaillé, parsemé de nombreux graphiques, tableaux et schémas, sur l'évolution des coûts, des marchés, de la concurrence et sur les dynamiques stratégiques, sociales et psychologiques de l'entreprise.

La dernière partie (le chapitre 7) est comme un pont vers l'avenir. Préoccupés à étudier les meilleures options pour la gestion du risque et de l'incertitude, les auteurs analysent les modes d'intervention technocratiques, politiques et structurels qui sont autant de réponses pour minimiser la vulnérabilité des entreprises.

Cette vue générale sur la matière du livre risque de donner une image plutôt inhibitive aux lecteurs dont les intérêts professionnels ne sont pas reliés directement au monde restreint des grands dirigeants d'entreprise. En effet, quand les auteurs nous entretiennent sur des sujets tels que la « marge économique sur les ventes », la « rotation des actifs », le « rendement sur les actifs économiques », le « financement des actifs », le « rendement sur les fonds propres », le « coût de financement par fonds propres », etc., il y a une forte probabilité que ce langage soit un jargon peu familier pour plusieurs. Mais c'est le cas de tout ouvrage qui vise en même temps un public très ciblé et un public plus large.

Car l'intérêt majeur de ce livre consiste dans son rayon d'action beaucoup plus étendu que celui annoncé dans l'introduction. En réalité, le livre d'Yvan Allaire et Mihaela Firsirotu touche le monde des affaires à partir d'une perspective amplement culturelle où le comportement stratégique des entreprises performantes implique à la fois « l'analyse stratégique de l'industrie et de la concurrence » et l'examen des « ressources et des compétences stratégiques ». Nous avons ici les termes qui définissent deux écoles de pensée en stratégie, réconciliées dans une vision moderne, réfléchie.

La pierre angulaire de la conception des auteurs sur la grande entreprise, c'est l'importance qu'ils accordent à la « primauté du rôle économique de l'entreprise ». L'entreprise crée de la valeur économique en utilisant des leviers ou des « moteurs » stratégiques, financiers et corporatifs. Les moteurs stratégiques sont les plus importants parce que, finalement, ils déterminent le fonctionnement des autres. On peut considérer ces moteurs stratégiques comme de grandes orientations. D'ailleurs, les auteurs les identifient en termes d'objectifs :

- établir une configuration de coûts optimale, concurrentielle et flexible;
- améliorer le positionnement concurrentiel de l'entreprise, ou de ses unités stratégiques, dans ses marchés;
- développer et utiliser pleinement tous les actifs tangibles et intangibles de la firme;
- mettre sur pied une ou plusieurs organisations dotées des systèmes de gestion, des valeurs et des cultures nécessaires à une haute performance économique dans leurs domaines respectifs;
- protéger les ressources stratégiques de la firme, diminuer la vulnérabilité et l'incertitude qui pèsent sur le destin de l'entreprise.

Un chapitre très intéressant est réservé à la dynamique des marchés et de la concurrence. Après avoir insisté sur la définition du concept du marché et de son contenu dans d'autres disciplines, Yvan Allaire et Mihaela Firsirotu étudient les perspectives du marché selon les bénéfices recherchés à court (1-3 ans) et à long terme (4-10 ans), les phases de l'évolution du marché (émergence, croissance, maturité, saturation, déclin), la dimension géographique du marché et les caractéristiques de la demande et de l'offre.

Le chapitre central, celui vers lequel convergent tous les autres est le cinquième, « *La dynamique stratégique : système stratégique et stratégies de marchés.* » Le concept du système stratégique est complexe et on peut le considérer dans un sens large – « les relations stratégiques établies avec d'autres entités juridiques » (p. 270) ou dans un sens restreint – « les arrangements et les relations établis au sein d'une même entité juridique ou d'une institution particulière » (ibidem). Les choix stratégiques des entreprises essaient de préserver leurs systèmes stratégiques. Il existe plusieurs stratégies de marché qui ont prouvé leur efficacité dans des contextes appropriés. On retient :

- la « *stratégie de création et de domination de marché* », c'est-à-dire la stratégie de l'entreprise qui se crée son propre marché par l'entremise d'un nouveau produit ou service (McDonald's);
- la « *stratégie de différenciation* » – la stratégie de l'entreprise préoccupée à démontrer qu'elle donne des produits d'une qualité supérieure aux produits fournis par ses concurrents (Burger King par rapport à McDonald's);
- la « *stratégie d'envergure de marché géographique* » – la stratégie par laquelle l'entreprise élargit l'extension géographique de ses activités avec, la dernière conséquence, le choix d'une « *stratégie de mondialisation* » (Northern Telecom).

Mais en parlant toujours de l'entreprise, de création de valeur économique, de systèmes stratégiques, etc., les auteurs font la distinction entre les créateurs d'entreprises et les créateurs d'organisations. Les organisations, définies comme « *lieux d'émotion, de pouvoir et de passion où se manifestent l'âme et l'esprit de l'entreprise* » (p. 355), assurent l'efficacité des grandes entreprises et leurs succès sur un marché fortement concurrentiel en raison du réservoir de compétences et de talents dont elles disposent. La valeur des composantes d'une organisation (une structure, une culture, plusieurs individus – dirigeants, cadres et personnel à tous les niveaux hiérarchiques) détermine le positionnement de l'entreprise par rapport aux exigences des contextes, présents et futurs. Il y a quatre diagnostics possibles qui définissent le degré d'adaptation d'une entreprise : « *la continuité et l'adaptation incrémentielle* », « *l'inadaptation temporaire* », « *la transformation* » ou « *la réorientation* » et « *le redressement* » ou « *la revitalisation* ». Les deux derniers diagnostics impliquent la nécessité d'une intervention stratégique d'envergure (le cas du Canadien National dont la stratégie de changement radical a abouti à la création d'une division autonome de messagerie, CNX).

Il est évident que toutes les analyses et tous les développements théoriques sont subordonnés à un objectif central : comment l'entreprise peut-elle gérer le risque et l'incertitude. C'est le sujet du dernier chapitre où les auteurs décèlent trois modes d'action, chacun avec ses forces et ses faiblesses, d'où leur complémentarité : « le mode *technocratique* », fondé sur la prévision de l'évolution de l'environnement, « le mode *politique* », basé sur la préoccupation des firmes de modifier et de contrôler certaines composantes du contexte sociopolitique et « le mode *structurel* » qui consiste à accroître la flexibilité de l'entreprise par une planification stratégique. Le livre se

termine par l'analyse du cas de Bell Canada qui s'est forcé à réduire sa vulnérabilité face aux changements radicaux dans l'industrie canadienne des télécommunications.

On pourrait se demander, à la fin de la lecture de ce livre, quelle est la place du bibliothécaire/documentaliste par rapport à la pensée stratégique de l'entreprise? Se trouve-t-il intégré à ces activités ou en est-il écarté? Les auteurs ne le disent pas explicitement - ce n'est pas leur objectif - mais on comprend facilement que le savoir-faire du professionnel de l'information fait partie des actifs

intangibles de la firme, ces actifs invisibles dont l'importance dans la saine évolution d'une organisation économique est, pour de multiples raisons, incalculable. Par la nature de ses expertises et par le contenu de son travail, le professionnel de l'information documentaire se trouve dans l'antichambre des décisions stratégiques. Mais démontrer qu'il a non seulement la capacité, mais également la vocation de s'impliquer dans la plupart des dossiers qui supposent une documentation et une maîtrise efficace d'une grande quantité d'informations nécessaires à la prise des décisions, c'est en quelque sorte, frapper à des portes largement ouvertes.

Le livre d'Yvan Allaire et Micaela Firsirotu nous aide à mieux comprendre l'échafaudage théorique qui détermine le fonctionnement de la grande entreprise, les enjeux et la culture qui déterminent ses succès ou ses échecs. Et en dernière instance, à mieux identifier le champ d'action qui s'ouvre devant tout professionnel de l'information documentaire préoccupé de bien gérer son propre « risque » et sa propre « incertitude » au sein d'un contexte vaste et parfois menaçant d'une grande entreprise dont les choix stratégiques et les priorités organisationnelles ne sont pas toujours évidents.

Mircea Gheorghe
Professionnel de l'information
documentaire



**Recherche d'information scientifique
Veille scientifique et concurrentielle
Gestion de l'information et de la documentation**

ÉLISABETH LAVIGUEUR, M.Sc., M.Ist.
Bibl. prof. consultante

4419, rue Marci
Montréal, Québec
H4A 2Z9
Ce : ecabanne@videotron.ca

Tél.: 514-987-9833
Fax: 514-987-9966

SERVICE DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE



**Service d'aide à la veille
technologique et concurrentielle**

Marc Duval, bibl. prof.
Tél.: 514-865-9637
marc.duval@videotron.ca
<http://www.matrice.net/?dsi>

Michel Lefebvre
indexeur, bibl. prof.

- . indexation
- . analyse de documents
- . index de livres
- . gestion de projets d'index
- . conseil

(514) 598 9080
(450) 532 2275
lefmic@colba.net

Karadoc enr.

- Sites Web
- Bases de données Web
- Programmation Web
- Bases de données Access

Sophie Massé bibl. prof.

514-289-9809

www.mlink.net/~somasse
somasse@mblink.net

Pour des organisations intelligentes : méthodes et outils de veille

Sous la direction de Pierrette Bergeron
et Sylvie Tellier. 19 et 20 octobre 1998.
EBSI/CRIM, 190 p.
ISBN : 2-920537-14-8.

Les actes de ce colloque constituent un excellent ensemble de points de vue, réflexions et descriptions d'expériences axés sur la veille technologique et stratégique.

On vient de parler du livre signé par Yvan Allaire et Mihaela E. Firsirotu, *L'entreprise stratégique : penser la stratégie*. Les actes du colloque deviennent, par hasard, une sorte de réplique, une façon d'argumenter l'idée que « penser la stratégie » suppose, parmi d'autres nombreux facteurs, « penser aux ressources stratégiques de l'information », acquise au cours d'un processus de veille bien organisé et efficace.

Le colloque présentait deux conférences plutôt théoriques et six sections thématiques (16 conférences) où les approches théoriques, sans être absentes, ont été placées dans le contexte de certaines activités précises :

- Politiques gouvernementales de veille et formation,
- L'état de la veille au Québec,
- Gestion et organisation de la pratique de veille : des approches gagnantes,
- Les technologies de l'information au service de la veille,
- Les outils spécialisés en veille : les méthodes,

· Les outils spécialisés en veille : les applications.

Il faut préciser que la démarcation entre les différentes sections n'est pas vraiment nette à cause de l'imbrication normale des technologies, des outils et des structures.

L'idée de base, sous-jacente à toutes les interventions, est celle qu'on retrouve dans le titre du colloque : la veille technologique et stratégique, réalisée avec des méthodes et outils technologiquement appropriés, assure l'accroissement de la compétitivité des organisations et définit, en dernière instance, leur intelligence.

Malheureusement, même si la veille a une place de choix dans les priorités de certaines organisations dont le dynamisme économique est reconnu, il y a aussi la situation inverse : « *le concept reste encore flou pour plusieurs.* » (Pierrette Bergeron et Sylvie Tellier, Avant-propos). On trouve dans cette observation une des explications possibles pour la propension manifestement théorique des intervenants, tous ou presque tous tentés de définir et d'expliquer ce qu'est la veille. La « veille » est un concept encore chaud, parfois en quête d'identité précise, ce qui est bien suggéré par le pluralisme terminologique. On parle de « veille » mais en même temps « d'intelligence économique », « d'intelligence d'information » ou de « surveillance de l'environnement ». En anglais, on a « competitive intelligence », « corporate intelligence », « environmental scanning » ou « technology watch ». (Pierrette Bergeron et Christian Sylvain, *Implications financières et perception des rôles des gouvernements dans le développement de la veille*). Même la charpente du concept est chancelante. Un auteur disserte sur la formation d'un état d'esprit favorable à « l'intelligence économique », mais réduit cette intelligence économique à une disponibilité vers le partage

d'informations. (Véronique Mesguish, *Formation à l'intelligence économique : la formation d'un état d'esprit*). À l'opposé, pour un autre, l'intelligence économique est simplement une donnée fondamentale, à savoir « la capacité d'une organisation à coordonner sa production collective de connaissance pour servir ses objectifs stratégiques. » (Philippe Baumard, *Avantage concurrentiel et gestion collective de la connaissance : avancées théoriques et implications pratiques 1988 - 1998*). On remarque également une tendance à utiliser le concept dans un sens inapproprié : « Ainsi plusieurs prétendent faire de la veille parce qu'ils font de la recherche en ligne ou sur l'Internet alors qu'ils offrent en fait des services classiques de courtage d'information ». Mieux vaudrait reprendre la définition de l'Association française de normalisation (AFNOR) selon laquelle la veille est « l'activité continue et en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc., pour en anticiper les évolutions » (Pierrette Bergeron et Christian Sylvain, op. cit.). Cette définition peut devenir plus générale et, en même temps, plus précise par la formulation d'un objectif bien délimité : « La veille est un ensemble de concepts, de méthodologies et de processus pour mener à bien l'analyse et la diffusion ciblée d'informations et de données factuelles qui favorisent la prise de décision » (Sylvie Tellier, *Les outils de la veille : un pas vers l'intelligence de la connaissance*).

Faut-il conclure à partir de ces exemples et tentatives de définir la veille qu'on est en présence d'un concept non structuré dont l'importance réelle dans l'activité des organisations est difficile à évaluer?

Au-delà des approximations théoriques, il faut examiner les expériences décrites. Or ces expériences nous montrent que la veille constitue partout un phénomène informationnel que personne ne peut

ignorer, indifféremment de la définition, des outils ou des structures qui lui sont rattachées. Pour Guy Bertrand (*La veille au CEVEIL : la course aux chimères*), « les veilleurs ne savent plus où donner de la tête » à cause d'un éclatement de besoins de recherche intelligente d'information. Le CEVEIL n'a pas une infrastructure particulière soutenant la veille et, pour contourner le problème, il mise sur les partenariats. Une question à poser : s'agit-il de la veille ou d'une activité courante de recherche?

Plus proche du rôle d'anticipation de la veille est l'expérience du Musée d'art contemporain de Montréal où une équipe d'experts recueille des données sur l'art contemporain (collection, production et diffusion) pour les communiquer ensuite aux décideurs (Michelle Gauthier, *Le projet de veille thématique au Musée d'Art Contemporain de Montréal : bilan et perspectives*).

Le Centre de recherche industrielle du Québec a implanté un système informatisé de veille (VIC) qui valorise les ressources d'une équipe multidisciplinaire. On trouve dans cette équipe de spécialistes en documentation, des experts techniques du domaine et des spécialistes en informatique (Madeleine Savard, *VIC : le système informatisé de veille du CRIQ*).

Très différentes sont certaines expériences de France. Le centre de recherche de France Télécom (CNET), par exemple, a mis en place une activité de veille coordonnée par une cellule de trois personnes avec plusieurs correspondants dans les directions de recherche et développement et les directions d'état-major. La veille est conçue comme une activité comportant plusieurs étapes parmi lesquelles on retrouve le ciblage, la sélection, le stockage, la création de sens et la diffusion. Le personnel qui devrait effectuer la veille est constitué par des spécialistes du domaine - ingénieurs et chercheurs (Diane Boucher, *Processus de veille dans un centre de recherche*).

Apparemment, au CNET il n'est pas question d'appeler à des professionnels de l'information avec une formation spécifique de veilleur.

On remarque une autre approche à l'Institut national de recherche agronomique. Ici, la direction a mis en place un groupe de coordination formé de documentalistes et d'ingénieurs. Le spécialiste en information travaille « en étroite synergie » avec le chercheur et son rôle est très important du point de vue logistique : plusieurs objectifs de la veille demandent une maîtrise parfaite de logiciels « plus ou moins sophistiqués » et « une grande habitude de l'interrogation des sources d'information et de la structuration de l'information trouvée dans les bases de données » (Geneviève Branca-Lacombe, *Veille scientifique et technologique à INRA*).

Les actes comprennent deux interventions des spécialistes brésiliens. Au Brésil, la veille est une activité de soutien des petites entreprises sous la forme d'une collaboration inter-institutionnelle université - recherche - activité entrepreneuriale avec des infrastructures et moyens appropriés. Les informations stratégiques fournies aux jeunes entreprises ont une triple mission : défensive (prémunir contre les surprises négatives), passive (faciliter une meilleure connaissance de ses forces et ses faiblesses) et offensive (aider à identifier de nouvelles opportunités d'affaires). (Mario Araujo Tavares Ferreira, Luiz Amaro Lanari, Maria Madalena Pereira de Almeida, *Systèmes d'informations stratégiques pour les pépinières d'entreprises*).

Les participants au colloque ont accordé une attention spéciale aux technologies, aux méthodes et aux outils de la veille. C'est évident que l'Internet fait l'unanimité quant à son utilité comme source incontournable d'informations et quant aux possibilités de diffusion de

l'information (groupes de discussions, forums, etc.). Pour l'étape de traitement de l'information, on ajoute les outils d'analyse statistique, bibliométrique et cartographique (Véronique Henri, *Outils de veille stratégique : essai de typologie*). Une intervention très analytique de Sylvie Tellier fait la distinction entre les fonctions documentaires, la veille et la gestion de la connaissance. La veille bénéficie d'outils de diffusion sélective de l'information (les robots de recherche et les agents intelligents), d'outils d'analyse linguistique (LinguistX, Sato etc.) et d'outils génériques (collecticiels et systèmes de base de données). Un choix intéressant est à faire, quant à l'environnement de développement, entre l'Intranet et la technologie de "groupware" - logiciels de groupe (collecticiels) qui peuvent développer des applications personnalisées : Domino, Exchange Server, GroupWise etc. (Sylvie Tellier, op. cit.).

Un des points positifs de ce colloque a été la perception de la veille comme une activité dont l'importance et les conséquences économiques impliquent non seulement les organisations, petites ou grandes, mais également les gouvernements. Pierrette Bergeron et Christian Sylvain, initiateurs d'une recherche comparative sur l'attitude envers la veille dans plusieurs pays (Allemagne, France, États-Unis, Japon, Royaume-Uni, Suède) et dans l'Union Européenne, observent que les gouvernements peuvent soutenir la veille par l'entremise des leviers informationnels, des leviers économiques et des leviers politiques (op. cit.).

Les actes publiés conjointement par l'EBSI et le CRIM ne donnent pas l'image complète du colloque. Le volume présente seulement un échantillon des interventions. Pour les autres, laissées de côté, on a les titres parfois accompagnés d'un petit résumé. Mais l'échantillon

publié est représentatif et suffisant pour bien connaître l'état de la question et la problématique entourant le concept de la veille. Le colloque marque encore un pas vers la reconnaissance générale d'une activité informationnelle qui est déjà, et deviendra de plus en plus, dans les prochaines années, une des principales forces de l'évolution économique, culturelle et politique.

Mircea Gheorghie

Professionnel de l'information documentaire



Publicité
ARGUS

Line Glaude

Téléphone : (514) 845-3327

Télécopieur : (514) 845-1618

Courriel : info@cbpq.qc.ca



30^e

Congrès annuel

de la C.B.P.Q.

Le
bibliothécaire

dans la

grande famille des
professions de l'information

27 au 29 mai 1999

École de technologie Supérieure

1100, rue Notre-Dame-Ouest

Montréal

Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec

514-845-3327

www.cbpq.qc.ca

info@cbpq.qc.ca



Un pilier du traitement documentaire depuis 35 ans !

Depuis 35 ans, chez SDM, Savoir-faire, Développement et Méthodologie s'enracinent dans les bases de données de langue française CHOIX (livres), DAVID (documents audiovisuels), LOGIBASE (logiciels et documents électroniques), REPÈRE (articles de périodiques et texte intégral), VMJ (vedettes-matière jeunesse), FAUTOR (fichier d'autorité - noms, éditeurs et collections), et d'autres bases de données spécialisées, afin de répondre toujours mieux à vos besoins en traitement documentaire.

Près d'un million et demi de références sont disponibles, à partir des supports de diffusion classiques (publications imprimées, fiches, microfiches) et d'outils à la fine pointe de la technologie (CD-ROM, Internet).

SDM SERVICES
DOCUMENTAIRES
MULTIMÉDIA INC.

75, rue de Port-Royal Est, bur. 300, Montréal (Québec) Canada H3L 3T1
Tél. : (514) 382-0895 Téléc. : (514) 384-9139 <http://www.sdm.qc.ca>

Au fil des ans, voici ce que l'on a dit de SDM :

« L'utilité d'un accès à Internet pour les catalogueurs apparaît encore plus grande lorsqu'on considère... que des serveurs bibliographiques tels que SDM offrent leurs ressources via Internet... Ce serveur (SDM) est de loin le plus utilisé parmi les bibliothèques québécoises... Il apparaît que la majorité des bibliothèques utilisant le service de SDM sont satisfaites du service offert... Ce qui tend à démontrer que SDM a appris à s'adapter aux NTI. Nous savons que le niveau de normalisation des grosses bibliothèques est assez élevé. Il en est de même pour SDM et la BNQ... »

(«Étude sur le traitement documentaire dans les bibliothèques publiques du Québec». Défi : revue des bibliothèques publiques du Québec, avril 1997, p. 9-57)

« Dans la chaîne documentaire au Québec, SDM est essentiel. Il permet à des bibliothèques de mieux rationaliser leurs ressources financières par des économies de temps et d'argent dans le traitement technique des livres et des autres documents. »

(Les bibliothèques publiques, une responsabilité à partager : rapport de la commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec. Ministère des Affaires culturelles, 1987, p. 189)

« Heureusement, le milieu scolaire a accès à des instruments de sélection de grande qualité... Actuellement, il semble que ce soit Services documentaires multimédia qui assume un rôle supplétif de concertation nationale. Cet organisme devient de plus en plus l'ancrage du milieu. »

(Les bibliothèques scolaires québécoises, plus que jamais : rapport du Comité d'étude sur les bibliothèques scolaires. Ministère de l'Éducation, 1989, p. 51 et 65)

« Voici l'archétype même de ce que l'on appelle un "ouvrage de référence". » à propos de LOGIBASE : Les CD-ROM de langue française de SDM. (Michel Bélaïr, Le Devoir, 29 juillet 1996)

Choisissez **SDM** et constatez la satisfaction de votre clientèle !